

C'EST L'ACTU

Octobre Rose #5



VOTRE VILLE BOUGE

Le Montcel : du bonheur
en famille ! #7

GRAND ANGLE

Le logement social #14

CHILLY MAG



SOLIDARITÉS

Les pompiers recrutent



Octobre 2022

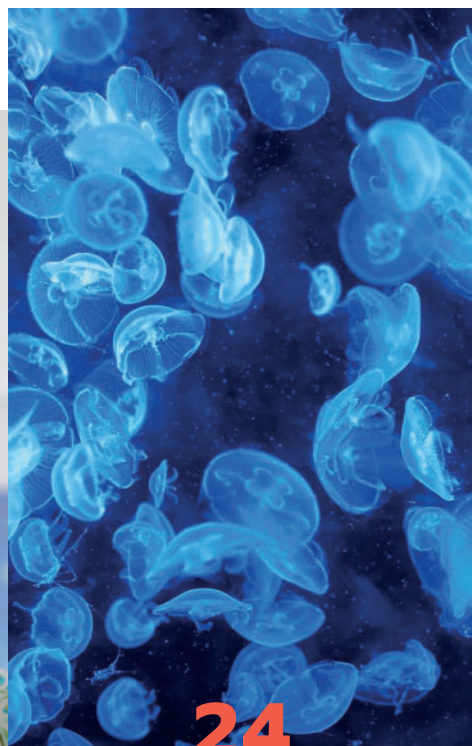
CHILLY MAG



07



09



24

- 04 — C'est l'actu
- 06 — Votre ville bouge
- 09 — Votre aggro
- 10 — Retour en images
- 12 — #chillymazarin
- 13 — Rencontre
- 14 — Grand angle
Le logement social
- 18 — Vie éco
- 19 — Comment ça marche ?

- 20 — Jeunesse
- 21 — Sport
- 22 — Seniors
- 23 — Solidarités
- 24 — Culture
- 25 — Cinéma
- 26 — Vie associative
- 27 — Vie démocratique
- 28 — Agenda
- 30 — Mémento

CHILLY MAG – octobre 2022
 Directrice de la publication : Rafika Rezgui
 Directeur de la rédaction : André Pereira
 Rédaction : Johan Desportes de la Fosse
 Crédits photos : Ville de Chilly-Mazarin, Alain Janus, 123RF,
 Conception graphique et réalisation du magazine :
 Agence Avantmidi / Johan Desportes de la Fosse
 Impression : Le Réveil de la Marne - Imprimé à 10 500 ex sur
 papier 100% recyclé - Pour tous problèmes concernant la
 distribution du magazine : contact@ville-chilly-mazarin.fr



Rafika Rezgui entourée d'Isabelle Gy, adjointe à l'Enfance et à l'Éducation et de Karine Gremion, adjointe à la Transition écologique et à la Protection animale, lors de la distribution des gourdes en inox à l'école Château, le lundi 5 septembre 2022.

Les saisons reprennent

Je tiens ici à remercier l'ensemble des services de la ville pour leur implication et l'énergie déployées qui ont permis à tous les écoliers de retrouver chacune de leur école dans un état amélioré.

Depuis la rentrée de septembre, chacun a envie de reprendre des activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou solidaires. L'importante fréquentation du Forum des associations, organisé le 3 septembre dernier au complexe sportif Jesse Owens, a démontré l'intérêt des Chiroquois pour se lancer de nouveaux défis et découvrir le tissu associatif de la ville.

À l'heure où vous lisez ces lignes, le lancement de la saison associative a eu lieu les 10 et 17 septembre derniers avec pour ambition d'associer au mieux les différentes associations aux événements majeurs de la commune. Nous souhaitons permettre aux associations de nouer des partenariats entre elles pour coorganiser des événements. Ce sera notamment le cas pour la soirée d'Halloween, le 31 octobre prochain.


Un deuxième temps fort de cette rentrée concerne la vie culturelle locale, avec le lancement de la saison culturelle le 30 septembre. De nombreux spectacles pour tout âge seront ainsi proposés aux Chiroquois avec une nouveauté, la mise en place de la billetterie en ligne qui permettra à chacun de pouvoir réserver les animations, dont un grand nombre sera gratuit. Réserver et payer est dorénavant

possible de chez soi.

Le mois d'octobre sera placé sous la couleur du rose avec des événements venant sensibiliser à la prévention des cancers.

C'est également la reprise des réunions de quartier programmées autour de deux thèmes majeurs : la sobriété énergétique et les orientations du futur plan local d'urbanisme (PLU). Ces réunions qui se tiendront dans chacun des quartiers de la commune sont prévues les 6, 8 et 12 octobre prochains. Leur formule a été repensée dans l'espoir de susciter une plus grande implication des Chiroquois et ainsi une démocratie participative efficace. Ainsi, nous vous y attendons nombreux.

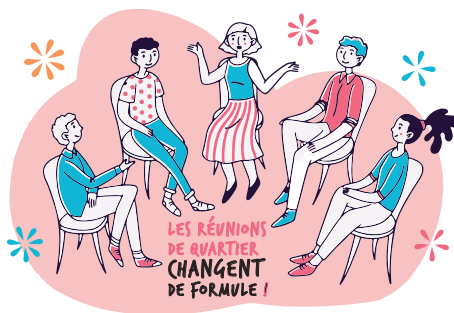
Enfin, pour faire face au réchauffement climatique et à l'augmentation des prix de l'énergie, la municipalité a présenté, lors du Conseil municipal du 26 septembre dernier, un plan de sobriété énergétique qui place notre commune dans une exigence de responsabilité. Il y a urgence à maîtriser les dépenses énergétiques et à adopter des mesures pour préserver notre capacité financière et donc les services publics à destination des Chiroquois. C'est l'esprit qui nous anime.

Toujours engagée pour votre ville et les Chiroquois


Les réunions de quartiers changent de formule !

Nouveaux horaires, nouveau format et nouvelle façon de participer et d'échanger, les réunions de quartiers font entièrement peau neuve afin de permettre au plus grand nombre d'être écouté mais aussi impliqué dans la vie de la commune.

Longtemps organisées sous la forme de traditionnelles assemblées, les réunions de quartiers ont été entièrement repensées sous l'impulsion de la Maire afin que chaque habitant puisse exprimer ses préoccupations mais aussi que les informations de la ville soient



mieux partagées. Ainsi, en préambule de chaque rendez-vous, un temps d'échange avec les élus vous sera proposé autour d'un verre de l'amitié (en soirée) ou d'un petit-déjeuner (le samedi matin) suivi d'un moment ludique autour des actualités de la ville. Par la suite, chaque sujet à l'ordre du jour fera l'objet d'un temps d'information participatif, où chacun pourra plus facilement prendre part à la discussion. Lors des prochains rendez-vous, il sera notamment question des premières orientations d'aménagement et de programmation dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU), du plan d'action de sobriété énergétique engagé par la commune, en particulier avec l'éclairage public, mais aussi des travaux menés dans chaque quartier depuis le printemps.

Autre nouveauté : le temps de la rencontre sera plus court et les horaires mieux adaptés à la disponibilité du plus grand nombre, notamment aux familles qui peuvent aussi venir accompagnées de leurs enfants si elles le souhaitent. « *Mon souhait est de tenir notre engagement d'une démocratie plus impliquante* » nous précise la maire, Rafika Rezgui. « *Les réunions de quartier n'ont pas vocation à être de simples chambres d'enregistrement mais un lieu de vie et de participation réelle des habitants à la vie de leur commune. Tout le monde y a sa place.* »

+ Discussions de quartiers : vos réunions de quartiers « nouvelle formule » se tiendront le jeudi 6/10 à 18h à l'école du Château pour le quartier nord, le samedi 8/10 à 9h30 à l'école J. de La Fontaine pour le quartier sud, le mercredi 12/10 à 18h à l'accueil de loisirs Le Petit Prince pour le quartier centre.

4

Médiation et prévention portent leurs fruits



Depuis 2021, le service Médiation/Prévention a permis de créer du lien dans les espaces ouverts au public et auprès des jeunes Chiroquois. Il contribue aussi à instaurer une véritable présence sociale jouant un rôle de veille pour anticiper tous les types de conflits auprès de tous les publics.

Défini comme l'un des trois axes d'intervention prioritaires de la Ville en matière de sécurité et de tranquillité publique, le service municipal dédié à la prévention et à la Médiation est aussi au cœur des actions déployées dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), récemment réactivé par la Municipalité. « *La prévention procède du principe de précaution qu'il nous faut aujourd'hui investir fortement et notamment auprès des plus jeunes* », nous rappelle Béatrice Ricciarelli, adjointe à la maire, en charge de la Sécurité, prévention et tranquillité publique.

Un rôle de passerelle

Le premier bilan, présenté au conseil municipal du 26 septembre, démontre tout l'intérêt d'un tel service dans la résolution de conflits de voisinage, dans l'orientation vers l'accès au droit et dans les différentes interventions en direction des enfants et des jeunes au sein même des établissements scolaires. Les deux médiatrices de la Ville, qui ont pu affiner leur connaissance du territoire, peuvent plus facilement aujourd'hui proposer des actions pour intervenir en amont des problématiques. Elles ont un rôle de « passerelle », sans parti pris, à l'écoute, permettant à chacun d'apporter ses arguments et ainsi d'installer le dialogue.

“Aller vers”

Afin d'encadrer le service Médiation/Prévention et d'animer le CLSPD, un poste a été créé et une coordinatrice dotée d'une solide expérience dans le champ de la prévention, Sandrine Lahana, a été embauchée en avril dernier. Elle organise et anime notamment les réunions du CLSPD avec les différents services municipaux, partenaires locaux et

Brocante



Rendez-vous annuel très attendu du public qui rassemble environ 200 stands et plus de 1000 visiteurs chaque année, la brocante se tiendra **dimanche 2 octobre de 8h à 18h** dans le parc de l'Hôtel-de-ville. De la restauration sera proposée sur place par les associations les 2Amis, l'ASPEEP et les Mazarinettes. De plus, si certains brocanteurs ne souhaitent pas rapporter chez eux des objets invendus, l'association la Recyclerie sera présente pour les prendre en charge.

**+ Renseignements : 01 69 10 37 77
culture@ville-chilly-mazarin.fr**

institutionnels, afin de créer une dynamique opérationnelle autour de l'ensemble des actions en direction du public tout en œuvrant à leur synergie grâce à une meilleure coordination de leurs actions opérationnelles. « *Le principe de médiation est un outil qui correspond bien aujourd'hui aux besoins du territoire. Le travail de l'ensemble des services communaux, et les constats enregistrés dans le cadre du diagnostic de sécurité réalisé par la Ville, ont mis en exergue la nécessité d'aller davantage vers les Chiroquois.* » conclut l'élue.

**+ Service Médiation : 01 69 10 37 00 /
mediation@ville-chilly-mazarin.fr**

ENGAGEMENT



Tous de rose vêtus !

Pour la deuxième année consécutive, Chilly-Mazarin s'engage et se mobilise à l'occasion d'Octobre Rose, en proposant plusieurs événements dans le but de sensibiliser les Chiroquois à la lutte contre le cancer.

À l'occasion de la campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, élargie à la prévention des cancers en général depuis plusieurs années, la Ville organise plusieurs événements avec un code couleur... en Rose ! « Ce rose, désormais incontournable dans le monde entier, des actions de prévention et de sensibilisation au dépistage, c'est aussi à Chilly-Mazarin, la couleur de la solidarité et de la mobilisation », explique Florent Paudeleux, conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap. Forte d'une première édition qui avait rassemblé un grand nombre de Chiroquois, la Municipalité poursuit sa mobilisation.

Des événements variés

Vous pourrez ainsi voir apparaître ces premières touches de rose dès le **dimanche 2 octobre** durant la brocante de la ville, avec le lancement officiel d'Octobre Rose, devant l'Hôtel-de-ville à **12h**. À cette occasion, l'ensemble des

brocanteurs est invité à venir vêtu d'un habit rose. Un stand sera également tenu par l'association KIFÉKoi qui proposera à la vente divers objets et t-shirts dont les bénéfices seront reversés à l'Institut Curie et l'Institut Gustave Roussy. Le **samedi 8 octobre**, ce sera au tour des seniors de danser "en rose et bleu". Temps fort de la mobilisation, le **samedi 15 octobre**, à l'occasion des désormais incontournables marche et course solidaires, avec le soutien du collectif Chilly Run, les Chiroquois sont de nouveau invités à venir vêtus de rose. À cette occasion l'Institut Gustave Roussy animera un stand de prévention et d'informations. Enfin, l'apéro jazz du Cinéma Truffaut de ce mois, se colorera lui aussi de rose, **mardi 18 octobre à 20h**.

+ **Contact et informations :**
contact@ville-chilly-mazarin.fr /
Programme complet :
ville-chilly-mazarin.fr

Mise à jour des listes électorales

Un électeur dès lors qu'il change d'adresse, même en restant dans la même ville, doit impérativement le signaler en mairie.

En effet, La Poste ne fait pas suivre les documents électoraux, même si l'on a mis en place un suivi de courrier. C'est ainsi que de nombreuses cartes électorales et professions de foi des candidats ne sont pas distribuées et reviennent au service Élections de la Ville avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ». De la même manière, il est impératif de remplir une demande de modification pour les adjonctions ou suppression d'un nom d'usage.

Pour cela il convient de remplir un formulaire, à retirer au service Élections ou au guichet unique à la Cité administrative ou au Point d'accueil municipal de l'Espace France Services (rue de Gravigny), muni d'un nouveau justificatif de domicile. Ce dernier est aussi disponible au format numérique sur le site de la ville dans la rubrique « démarches > Citoyenneté/Élections > demande de modification ». Dans ce cas, il conviendra de le remplir et de le déposer en mairie ou de l'envoyer, avec un justificatif de domicile, à l'adresse : etat.civil@ville-chilly-mazarin.fr.

+ **Pour tout renseignement :**
01 69 10 37 51 /
etat.civil@ville-chilly-mazarin.fr

RECENSEMENT

La Ville recrute

Dans le cadre de l'enquête de recensement de la population, la Ville recrute des agents recenseurs pour la période **du 19 janvier au 23 février 2023**. Vous pouvez adresser votre candidature à madame la Maire, Mairie de Chilly-Mazarin, Place du 8 mai 1945 - BP 107 - 91383 Chilly-Mazarin ou par mail à : christine.podevin@ville-chilly-mazarin.fr

+ **Pour tout renseignement :**
01 69 10 37 51 /
contact@ville-chilly-mazarin.fr



Campagne de dératisation



Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, une campagne de dératisation va avoir lieu, avec l'intervention des services de la ville le lundi 17 octobre prochain. Pour optimiser son efficacité, il est indispensable que l'action soit réalisée de concert avec les Chiroquois, notamment dans les parties communes, garages, caves. Il est ainsi souhaité que soit menée dans ces espaces une campagne similaire. La Ville mettra à disposition des particuliers les produits nécessaires.

+ **Centre technique municipal :**
01 69 10 37 40 ou 01 69 10 37 29

Des projets écologiques et solidaires

Les Chiroquois ont été à nouveau appelés à voter pour les projets proposés par la Ville dans le cadre d'un appel à projet participatif, écologique et solidaire soumis au vote des Franciliens pour bénéficier d'une participation financière de la Région Île-de-France.



La Ville de Chilly-Mazarin avait participé à l'édition 2021 de ce dispositif et ce sont trois projets qui avaient reçu le plébiscite des Chiroquois et Franciliens : la pédagogie autour de la gestion différenciée des espaces verts, la création de micro réservoirs de biodiversité sur l'espace public de la commune et, en cette rentrée scolaire 2022, la distribution de gourdes en inox réutilisables à tous les élèves élémentaires de la commune pour mettre fin à la surconsommation de bouteilles en plastique. Au-delà de l'aide financière obtenue, c'est votre soutien qui contribue à l'avancement écologique et solidaire de notre ville. C'est dans ce sens que vous avez pu découvrir les trois nouveaux projets soumis à votre scrutin.

Favoriser l'écomobilité des agents dans leurs déplacements professionnels

L'idée est de permettre aux agents de la collectivité d'effectuer les trajets en vélo, entre les divers équipements, plutôt qu'en voiture afin de réduire l'impact carboné des déplacements émanant de la collectivité, contribuer à baisser le taux de pollution à Chilly-Mazarin et agir sur les bouchons. Pour cela, l'achat de 2 vélos à assistance électrique est une solution pragmatique.

Mettre à disposition une station de réparation d'éco-véhicules

Réparer, entretenir un vélo, une trottinette ou même un skate nécessite parfois d'avoir de la place mais également un ensemble d'outils. L'installation d'une

station publique de réparation permettra aux habitants de pallier ces difficultés et dépannera si besoin les usagers.

Tous en selle !

Les ministères des Sports et de l'Éducation nationale ont lancé, en 2019, le programme Savoir Rouler à Vélo en collaboration avec des organismes associatifs. L'objectif est d'apprendre aux enfants à se déplacer à vélo en sécurité avant l'entrée au collège. Mais beaucoup d'entre eux ne possèdent pas de vélos. Afin de permettre à tous de profiter de cet apprentissage ou de cet accompagnement, la commune de Chilly-Mazarin veut se doter en vélos à leur taille, et en équipements de sécurité (casques, gilets réfléchissants).

+ <http://budgetparticipatif.smartidf.services>

CONSULTATION

Parc des Champs-Foux : votre avis compte !



La Municipalité a souhaité mener une expérimentation sur l'ouverture permanente de ce parc depuis le mois de juin dernier. Celle-ci étant arrivée à son terme, la Ville a décidé de recueillir, au mois de septembre, les avis de l'ensemble des riverains du Parc des

Champs-Foux afin d'en déterminer les horaires d'accès à l'avenir. Pour mener cette consultation citoyenne et se prononcer sur les différentes options possibles, un questionnaire a ainsi été adressé dans les boîtes aux lettres de chaque rue directement concernée et **une majorité s'est prononcée en faveur de la fermeture du parc des champs-foux.**

+ Pour tout renseignement : 01 69 10 37 51 / contact@ville-chilly-mazarin.fr

RÉSEAU D'EAU

La télérelève des compteurs d'eau bientôt chez vous

Dans le cadre de la délégation de Service Public pour l'exploitation du réseau d'eau potable de la ville, la société SUEZ va démarrer prochainement le déploiement de la télérelève afin de permettre aux usagers de mieux maîtriser leur consommation d'eau potable. Vous recevrez pour cela dans vos boîtes aux lettres une information du prestataire en expliquant les modalités. L'installation des compteurs de télérelève sera totalement gratuite et n'aura aucune incidence financière. Ce changement vous permettra un suivi journalier de votre consommation sur votre compte en ligne, des relevés automatiques à distance, l'établissement de vos factures en fonction de vos consommations réelles et la possibilité de recevoir une alerte par SMS ou e-mail en cas de suspicion de fuite sur votre installation.



En famille au Montcel

Le centre de vacances municipal du Montcel accueille chaque année les scolaires, les colonies de vacances (enfants et adolescents), les seniors, les associations et propose également des séjours en famille.

La Ville de Chilly-Mazarin possède un centre en Savoie. Situé dans la commune du Montcel, il se compose de deux structures : le centre des Platanes et le chalet du Revard. Malgré les 560 km qui les séparent de Chilly-Mazarin, on peut y retrouver les mêmes avantages qu'offre la commune pour ses équipements, avec en plus un cadre exceptionnel, à proximité de la station de ski du Revard et du lac d'Aix-les-bains. De nombreux Chiroquois de tout âge y sont passés et en gardent d'inoubliables souvenirs, à toutes les saisons !

Et si vous passiez vos vacances de fin d'année en famille à la montagne ?

La Ville offre à ses habitants la possibilité de passer plusieurs jours (au moins 2) dans son chalet des Platanes du Montcel, en Savoie. Vous serez accueillis du vendredi 26 décembre 2022 à partir de 15h jusqu'au lundi 2 janvier 2023

à 10h. Le tarif journalier en pension complète est de 41,49 € par personne. Sa capacité est de 50 personnes. Le prêt du matériel de ski (skis, chaussures et bâtons) est inclus dans le tarif selon la disponibilité. Les transports et les forfaits de remontées mécaniques sont à votre charge. Le tarif journalier est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et de 20,83 € pour les enfants de 3 à 6 ans.

+ Les demandes d'inscription s'effectueront du 14 au 25 novembre 2022 par courriel à service.jeunesse@ville-chilly-mazarin.fr. Il vous sera demandé un justificatif de domicile et un chèque de 50 € afin de confirmer votre réservation. Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux familles s'inscrivant pour la première fois, ensuite, la sélection s'effectuera selon le nombre de fréquentations antérieures.

La Ville propose également aux Chiroquois de louer, tout au long de l'année, le chalet du Revard, situé près du Montcel aux pieds des pistes du Mont Revard culminant à 1 550 m. Sa capacité d'accueil maximale est de 15 personnes. Le prix de la location, pour les habitants et les associations de la ville, est de 15,33 € par jour et par personne de plus de 6 ans. Le tarif journalier est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et de 7,72 € pour les enfants de 3 à 6 ans. Les personnes extérieures à la commune peuvent également louer ce chalet à un tarif "extérieurs".

+ Renseignements et réservations : Service Jeunesse - 01 69 10 59 80 / service.jeunesse@ville-chilly-mazarin.fr

La carte Loisirs-Culture-Sports

Le centre communal d'action sociale (CCAS), dont la Maire est présidente, agit au quotidien pour aider les personnes en difficultés et propose aux Chiroquois une carte Loisirs Culture Sports. Cette carte gratuite, nominative est valable un an et permet de bénéficier de tarifs spécifiques :

Service Culturel – Spectacles

Tarif réduit : 3 €

Pôle Seniors – Sorties mensuelles

Réduction de 30 %

Service des Sports – Activités sportives et Piscine

Réduction de 50 % sur les activités sportives municipales sans cumul avec les autres réductions déjà existantes

Cinéma François TRUFFAUT

Tarif réduit : 2.50 €

Vous avez le droit à cette carte si vous êtes Chiroquois et que vous disposez de ressources mensuelles inférieures aux plafonds indiqués sur le tableau ci-contre :



Personne seule	1 252 €
Couple sans enfant	1 612 €
Foyer monoparental avec 1 enfant à charge	1 504 €
Couple avec 1 enfant à charge	2 040 €
Foyer avec 2 enfants à charge	2 470 €
Foyer avec 3 enfants à charge	2 763 €
Foyer avec 4 enfants ou plus à charge	3 057 €

Travaux d'été

840 000 euros ont été consacrés aux travaux durant la période estivale, dont 620 000 euros dans la rénovation des bâtiments de la collectivité, principalement les écoles et les crèches.

Comme chaque été, l'objectif premier était de rénover, rafraîchir et embellir les écoles et les crèches pour une rentrée sécurisée et en douceur pour les enfants chiroquois, les personnels municipaux et les enseignants. Des revêtements de sols, des éclairages, des huisseries, des peintures, des cages d'escaliers et

de nombreux sanitaires ont été rénovés dans les écoles de la Ville ainsi que dans la crèche municipale. Certains toits et portails ont également été changés ou nettoyés. À noter également la réfection complète du plancher du dojo des Chardonnerets par le menuisier du centre technique municipal.

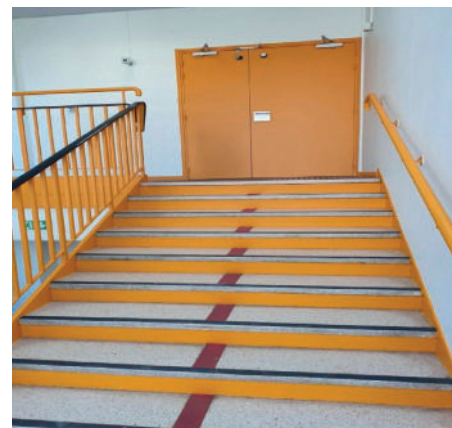
Un grand bravo aux agents des services techniques, grâce à qui tous ces chantiers ont pu être menés à bien dans les temps. Merci !



Sanitaires de l'école Pasteur.



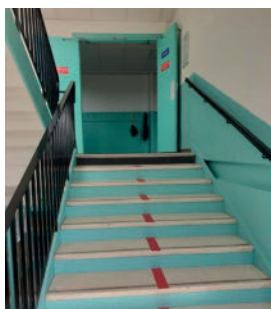
Sanitaires de l'école Château.



Cage d'escalier de l'école La Fontaine.



Peintures à la crèche municipale.



Peintures à l'école du Centre.



Portail de l'école Pasteur.



Cage d'escalier de l'école Curie.

Un nouveau guichet numérique

Déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne est désormais possible. Courant octobre, la Ville de Chilly-Mazarin ouvre son Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU).

Conformément à la loi, toutes les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.) pourront désormais être déposées sous forme numérique. Le dépôt sous format papier sera toujours possible et encore obligatoire pour certains dossiers même si l'instruction des dossiers se fera sous forme dématérialisée.

Le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme est un service sécurisé, gratuit et accessible à tout moment pour des démarches simplifiées. C'est un

gain de temps et d'argent (plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer un dossier ou d'envoyer des demandes en courrier recommandé), c'est aussi plus écologique (moins d'impression et de papier) et plus transparent dans le traitement des demandes grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'autorité administrative.

Une identification sera requise soit avec un compte FranceConnect (méthode privilégiée), soit avec un compte créé sur le guichet numérique avec son adresse

email principale. Une fois identifié, l'usager pourra saisir ses demandes en choisissant le formulaire adapté et en fournissant les pièces nécessaires, la modifier et la transmettre au service instructeur, suivre l'avancement du dossier, recevoir des documents (notification de délais, incomplétude...), déclarer son chantier (ouverture et achèvement) et consulter l'historique de ses demandes.

**+ Renseignements : Service Urbanisme
01 69 10 37 30 /
urbanisme@ville-chilly-mazarin.fr**



Allegro

Arrivée, le 1^{er} septembre dernier, Isabelle Baltaziuk, pianiste de formation, vient de prendre la direction du conservatoire municipal, désormais sous l'égide de l'agglomération Paris-Saclay. Bienveillante et dynamique, elle ambitionne de nombreux projets transversaux.

« J'ai enseigné plus de 25 ans dans plusieurs conservatoires avant de passer le concours de catégorie A pour en piloter un » se présente la nouvelle directrice du conservatoire municipal à la carrière artistique riche d'expériences multiples. « J'ai travaillé avec la compagnie du Mime Marceau, avec l'Opéra Bastille, j'ai aussi enregistré quelques disques. » Aujourd'hui, la musicienne joue toujours occasionnellement et s'intéresse plus particulièrement aux musiques improvisées et au jazz. Alors que sa candidature avait été retenue par trois autres employeurs, dont un plus près de chez elle, Isabelle a choisi Chilly-Mazarin, animée par l'envie de porter des projets transversaux avec la médiathèque Albert Camus, le cinéma François Truffaut, les établissements scolaires, les associations, etc. « Ce qui m'a attiré ici, ce sont les pratiques collectives, la dynamique de projet, les valeurs partagées par l'équipe enseignante et les actions hors les murs (le travail partenarial) ».

Accessible à tous

Persuadée que la musique et la danse sont vecteurs de bien-être, elle ambitionne de les rendre accessibles à tous, particulièrement au public « empêché ». Entre autres, elle envisage, en concertation avec les enseignants, un module d'improvisation libre non idiomatique (sans codage) accessible à tous. « J'aimerais travailler sur la question du handicap et réfléchir en équipe à comment mieux accueillir ce public et proposer un parcours adapté » explique Isabelle qui précise que la musique est indiquée pour



bon nombre de troubles. Elle pense d'ailleurs à sensibiliser ses collègues aux "dys" et creuser particulièrement ce domaine.

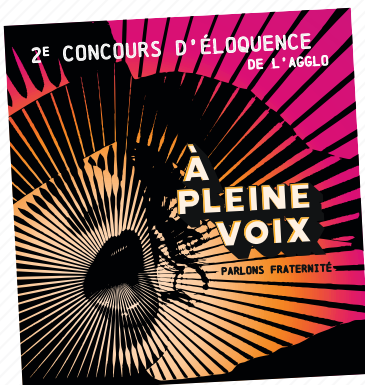
Un rayonnement communal

La nouvelle directrice se veut garante d'un équilibre de projets entre la ville et le réseau local (les autres communes de l'agglomération). « Le transfert vers Paris-Saclay n'enlève en aucun cas la dynamique, la qualité de service et la pleine intégration dans la ville », rassure Isabelle, « cela reste un conservatoire à rayonnement communal accessible et de proximité. » D'ailleurs les effectifs sont à la hausse en cette rentrée 2022, puisque le conservatoire compte plus de 500 élèves. Les nouvelles coordonnées et de légers changements d'horaires ont été communiqués par un courrier envoyé à tous les élèves et parents d'élèves. La directrice, dont la « porte est toujours ouverte », se tient à l'écoute des Chiroquois, pour toute demande autour de l'apprentissage pédagogique, de la scolarité au conservatoire ou toute proposition de projet et/ou de partenariat.

+ Conservatoire de Chilly-Mazarin,
Place du 8 mai 1945, 91380 Chilly-Mazarin
Direction : 01 88 10 05 02 / isabelle.baltaziuk@paris-saclay.com
Scolarité : 01 88 10 05 01 / caroline.angeon@paris-saclay.com
Secrétariat : 01 88 10 05 00 / olivia.conquet@paris-saclay.com

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

« À pleine voix » 2023, inscriptions ouvertes !



Dès novembre, la Ville s'associe à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay qui organise son deuxième concours d'éloquence « À Pleine Voix » à destination des 15-18 ans du territoire, pour lequel plusieurs jeunes Chiroquois avaient brillé lors de la première édition.

Après une première édition couronnée de succès : 67 candidats pour 16 villes représentées, le concours d'éloquence de l'agglomération Paris-Saclay « À Pleine Voix » proposé aux 15-18 ans revient pour une deuxième édition. Il se

déroulera sur 4 mois et en 3 temps. Une première phase d'auditions de sélection aura lieu les **18 et 19 novembre 2022** dans chaque ville participante. En janvier, une deuxième phase de 5 demi-finales précèdera la grande finale prévue le 17 février 2023. Tout au long du concours, les candidats bénéficieront d'ateliers de coaching, d'écriture et de sessions encadrées de répétition.

Fraternité, ciment de la Nation

Après la Liberté, c'est au tour de la Fraternité de nourrir l'inspiration des candidats. « Ciment de la Nation », cette notion est inscrite sur tous les frontons des mairies. Avec quels mots en parlerez-vous ? Quelles idées développerez-vous ? Il y a tant de sens à la fraternité... Ouvert à tous les jeunes de 15 à 18 ans résidant, étudiant ou pratiquant une activité associative sur le territoire, « À pleine voix » vise à former et sensibiliser les jeunes à la prise de parole en public et très concrètement aussi à se préparer au Grand Oral du baccalauréat. Enfin, l'agglomération propose durant le mois d'octobre des masterclass en présence des participants de l'édition précédente : rien de tel que le partage d'expériences pour se donner du courage !

+ De 15 à 18 ans / inscription jusqu'au 1^{er} novembre : service.jeunesse@ville-chilly-mazarin.fr / PIJ : 01 69 34 39 38 / Esp@ce Jeunes : 01 64 54 94 70 / paris-saclay.com

IMAGES



◀ Forum des associations

Vous avez été nombreuses et nombreux à venir au complexe sportif Jesse Owens afin de vous inscrire ou inscrire vos enfants aux différentes activités proposées par les associations et les services de la Ville. Mais aussi pour venir vous informer et échanger avec les bénévoles investis sur la commune ainsi qu'avec les élus municipaux. La journée a aussi été riche en instants de vie : remise des récompenses aux associations et bénévoles par la Maire, Rafika Rezgui et les élus municipaux, démonstrations multiples par les associations de la ville, animation musicale et au micro par 91 FM, etc. Un espace restauration vous a été proposé par Les Mazarinettes, l'ASPEEP et "les 2 Amis" afin d'agrémenter les nombreux temps de détente et de rencontres à travers les allées du Forum. Un grand merci aux 80 associations présentes ainsi qu'aux partenaires et services de la ville pour cette édition réussie !



10 Plus de photos sur la page Facebook de la Ville de Chilly-Mazarin



▶ Journée du patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, Stéphane Lerat, archiviste municipal, a présenté les œuvres du peintre Léonard Sarluis, mises à l'honneur dans la salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville. Deux visites ont ainsi été proposées pour accueillir les visiteurs en petits groupes afin de prendre le temps pour des échanges et répondre aux questions.



◀ Rentrée scolaire ▲

Le 1er septembre dernier, des maternelles aux 6^{es}, c'était la rentrée. Pour les élémentaires, c'était le plaisir de retrouver les copains et retourner à la cantine, pour les 6^{es}, c'était le début d'un nouveau cycle, avec de nouveaux apprentissages, plusieurs professeurs et surtout une première journée pleine de surprises. Quant aux plus jeunes, qui font leurs premiers pas à l'école, le personnel municipal et les enseignants étaient bien disponibles pour les accompagner dans ce grand changement. À cette occasion, la Maire, Rafika Rezgui, accompagnée d'Isabelle Gy, adjointe en charge de l'Enfance et de l'Éducation, a pu échanger avec les parents, les directeurs, professeurs et autres personnels communaux pour leur souhaiter une excellente rentrée.

11



Initiation aux premiers secours ▲

Dans le cadre de la Journée mondiale des premiers secours, la Ville a organisé dimanche 11 septembre, au marché, une opération de sensibilisation aux gestes qui sauvent avec la participation des sapeurs-pompiers de la caserne de Chilly-Mazarin et les personnels de la Protection Civile de l'Essonne, en présence de la Maire et de plusieurs élus, notamment de Florent Paudeleux, conseiller délégué à la Santé et au Handicap et Sylvie Le Palud, adjointe aux Solidarités. Adultes et enfants ont ainsi pu venir s'initier à l'apprentissage de la position latérale de sécurité ou bien encore aux massages cardiaques et l'usage de défibrillateurs. Secouristes et bénévoles ont répondu à toutes leurs interrogations dans le domaine. Un succès !



▲ Opération Lumière et vision

Les bénévoles de l'association Prévention routière, aux côtés de Marc Serres, conseiller municipal délégué à la Prévention routière, étaient présents sur l'esplanade du marché samedi 18 septembre pour établir un diagnostic gratuit des éléments de sécurité de votre véhicule.



INSTA

DU MOIS



Dimanche 11 septembre : Initiation aux gestes de 1^{ers} secours
Vous avez été nombreux à venir vous initier à ces gestes
qui peuvent sauver des vies.

12

#CHILLYMAZARIN



FACEBOOK

LA PUBLICATION DU MOIS



Jeudi 15 septembre : vous êtes 6000 abonnés à nous suivre ! Merci



FIL INFOS

WEB

YOUTUBE

VIDÉO DU MOIS



Remise de gourdes par la maire ainsi que ses adjointes
Isabelle Gy et Karine Gremion à tous les élèves des écoles
élémentaires de la ville. Un petit geste pour les enfants,
un grand geste pour l'environnement.



- Chilly-Mazarin, une position stratégique au cœur du Grand Paris : <https://urlz.fr/je9K>
- Mondial de rugby à VII féminin : Les Françaises en bronze, avec une Chiroquoise : <https://urlz.fr/je9H>
- Delphine s'apprête à fouler les courts de Roland-Garros, ex Chiroquoise : <https://urlz.fr/je9N>
- La tournée d'avant-premières du film Le Petit Nicolas d'Amandine Fredon et Benjamin Massoubre à Chilly début octobre : <https://urlz.fr/je9Q>
- Brice Cheriaux, Chiroquois, est venu à bout de la dix-septième édition de la cyclo sportive La Jean-François Bernard : <https://urlz.fr/je9V>

Arlette Funes

Le goût des autres



BIO EXPRESS

- 1937**, Naissance en Seine et Marne
- 1957**, obtention d'un Baccalauréat Scientifique
- 1962**, obtention du diplôme du CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat)
- 1966**, Installation à Chilly-Mazarin
- 1987**, création de l'association « Contact »
- 1993**, reconnaissance de son diplôme et inscription au barreau de Paris
- À partir de 1993**, consultations juridiques gratuites au Point d'accès au droit municipal
- 2015**, création de l'association pour l'apprentissage des langues et des cultures

Née une Saint-Sylvestre en Seine-et-Marne, Arlette Funes perd son père à un an. Sa mère s'installe à Paris avec elle et son jeune frère, aidée par ses parents, puis se remarie. « Mon beau-père était très cultivé et m'a beaucoup apporté » raconte la Chiroquoise. « Il avait une notion de la femme qui n'était pas celle de l'époque. Selon lui, elles devaient être indépendantes et poursuivre des études, à l'égal des garçons. » Cette nouvelle figure paternelle va être très importante pour la jeune Arlette qui reconnaît une certaine dureté d'éducation mais se nourrira beaucoup de son ouverture culturelle et intellectuelle. C'est d'ailleurs son beau-père, qu'elle considère comme son père, qui la pousse à faire des études.

« J'aime beaucoup le contact »

Les études et la rencontre

La parisienne est douée en maths et réussit le concours d'entrée en 6^{ème} du lycée Molière. Elle y passe un Baccalauréat scientifique et s'inscrit en droit à l'université Panthéon. « J'y ai fait toutes mes études jusqu'à un doctorat que je n'ai pas terminé » précise Arlette. Elle y rencontre Gérard Funes avec qui elle se marie et emménage à la cité universitaire d'Antony. « J'ai eu ma première fille après avoir eu mon diplôme, j'étais en stage » raconte l'étudiante qui doit ensuite commencer à travailler en l'absence de son mari, parti faire son service militaire. La jeune maman entre alors au service juridique des magasins Felix Potin.

La vie chiroquoise

La petite famille arrive à Chilly-Mazarin en 1966, suite à la naissance de leur deuxième fille. « Nous avons pu acheter un 3 pièces à grand Sentier grâce à ma gestion rigoureuse des comptes » admet la Chiroquoise. En 1974 la famille s'agrandit encore et déménage dans un appartement plus grand à la résidence de la Fontaine des joncs. « En 1977, mon mari est devenu maire de la ville et l'est resté pendant 35 ans ! » annonce la jeune maman, en accord avec ce projet, qui avait déjà commencé à s'impliquer largement dans la vie de Chilly-Mazarin et notamment dans les écoles en tant que représentante de parents d'élèves. « J'ai pu le faire parce que j'étais très organisée » précise la juriste qui insiste sur le fait qu'elle est toujours restée indépendante de la position de son mari dans toutes ses relations et activités. « Je me suis toujours considérée comme une Chiroquoise parmi les autres. »

Sortir les gens des difficultés

Arlette fréquentait beaucoup la MJC. « C'était extraordinaire, cela permettait aux Chiroquois de se retrouver ». Surtout préoccupée par le bien-être des enfants, « des êtres au point de départ de leur vie », elle crée l'association « Contact » en 1987 dont l'objet est d'apporter un soutien à ceux qui rencontrent des difficultés scolaires. « Si on les aide sur le plan scolaire, ils peuvent se sortir des difficultés qu'ils rencontrent sur le plan social » explique la Chiroquoise qui en assure encore aujourd'hui la gestion et la présidence. Partie d'une équipe de bénévoles, l'association emploie aujourd'hui 14 personnes avec le soutien d'une bénévole. « J'ai aussi créé l'association pour l'Apprentissage des Langues et des Cultures (ALC, voir page 26) en 2015, à la demande des usagers de la MJC qui ne savaient pas vers qui se tourner pour l'apprentissage des langues suite à sa démolition » ajoute la

Présidente, également impliquée dans d'autres structures : l'Association d'Aide et d'Hébergement (AAH) avec Annick Lebraud et le Comité des Jumelages avec Claudie Piqué.

Se mettre à leur portée

Trouvant ses ressources dans sa vie de famille et dans son jardin, « son havre de paix », Arlette confesse beaucoup dessiner et peindre pour le plaisir, pour la détente, pour elle. Employeur à Chilly-Mazarin par le biais de son association, elle reprend son activité professionnelle initiale dans un cabinet d'avocats parisien. Elle saisit une occasion de donner des cours de droits au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ce qui va beaucoup lui apporter. « Je me suis aperçu que les personnes que j'avais devant moi ne comprenaient pas mon approche purement juridique. Il a fallu que je me mette à leur portée. » Abordant par la suite le droit avec un vocabulaire courant et une approche neutre, l'avocate s'est trouvée bien plus aidante pour ses clients et lors de ses permanences au Point d'Accès au Droit municipal, où elle trouve le temps de donner des consultations juridiques gratuites pendant plusieurs années, un samedi sur deux. « Beaucoup de personnes ne savent pas rédiger un courrier, cela demeure un obstacle majeur pour toute démarche » justifie la Chiroquoise qui reconnaît donner encore des conseils juridiques sans contrepartie, quand on lui demande.

Transmettre

Encore pleinement active dans la Ville, Arlette Funes fait partie de ces personnes discrètes qui apportent tant à la collectivité. Modeste et discrète, elle espère aujourd'hui avoir transmis ce goût de l'engagement à la nouvelle génération et « pouvoir leur passer la main sereinement. »



Logement social : répondre aux besoins de tous

GRAND ANGLE

L'orientation politique de la Ville en matière de logement social s'adapte à la réalité des besoins : les chiffres révèlent qu'il est plus difficile aujourd'hui de se loger, toutes générations confondues. 20 % des logements de la commune sont des logements sociaux. L'Etat et Action logement (le contingent des entreprises) sont les principaux attributeurs. Les projets sont autorisés selon les règles de l'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU), en cours de révision pour mieux tenir compte de la réalité du terrain. La Municipalité se veut garante d'un parcours résidentiel serein pour les Chiroquois, à tout âge de la vie. Il s'agit notamment de permettre à un jeune adulte ayant grandi à Chilly-Mazarin de pouvoir y rester pour ses études, pour fonder une famille et pour s'y installer durablement, s'il le souhaite.

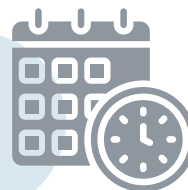


1590

logements sociaux à Chilly-Mazarin,
soit plus de 19% des logements de la ville.

3 ans,

c'est le délai moyen d'attente avant
obtention d'un logement social
en Ile-de-France



642

personnes sont en attente d'un logement social
dans notre ville, dont 290 depuis plus de 3 ans.

3 QUESTIONS À



Guillaîne Yenketramdoo,
conseillère municipale déléguée au Logement
et au quartier Chilly-Sud

Qu'est-ce que le logement social ?

Un logement social est une habitation à loyer modérée (HLM) conventionnée par l'Etat et soumise à des règles de construction, de gestion et d'attribution précises. Les loyers sont réglementés et l'accès est conditionné à un plafond de ressources. J'ai été étonnée du nombre élevé de dossiers de demandes de logements sociaux sur notre commune. Ces besoins sont insuffisamment satisfaits aujourd'hui et les délais pour obtenir un logement sont trop longs pour des familles qui ne parviennent pas à se loger décemment dans le parc privé.

Comment est-ce financé ?

Comment est-ce attribué ?

Une fois la construction d'un logement social autorisée par la collectivité, la réalisation est financée par différents acteurs. Les entreprises participent à hauteur de 50 % par le biais de l'Action logement (le 1 % patronal), l'État apporte environ 30 % (la Caisse des dépôts et consignations octroie les prêts à très long terme) et les 20 % restant sont financés par les collectivités territoriales. Les financeurs disposent de quotas d'appartements réservés à hauteur de leur apport, c'est-à-dire 20% pour ce qui concerne la Ville. C'est dans cette proportion que nous pouvons proposer des candidats locataires qui nous en font la demande, en fonction de leur situation familiale, de leurs revenus et de leur urgence. Nous n'avons pas « la main » sur les autres 80 %, même s'ils sont vacants. Le logement social est subdivisé en différentes catégories pour intégrer une mixité de profils. Donc il y en a de très peu chers, d'autres moyennement chers mais aussi certains qui sont à peine en dessous du tarif locatif privé.

Quels sont les choix politiques à Chilly-Mazarin en matière de logement social ?

Même si nous n'attribuons que 20% des logements, la Ville décide des programmes de construction des logements sociaux sur son territoire, en fonction de son plan local d'urbanisme (PLU). Ce qui nous importe, c'est que tout Chiroquois, à tout âge de la vie, puisse rester dans sa ville, s'il le souhaite. Ce « parcours résidentiel » du Chiroquois guide les décisions de la Municipalité dans ce domaine. La révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU) est l'occasion de penser de manière globale les besoins des ménages et d'adapter les règles à édicter en conséquence. Dans tous les cas, le Préfet sera vigilant au respect des 25 % de logements sociaux car c'est la loi en vigueur en France.

CE QUE DIT LA LOI

La Loi Duflot

En vigueur depuis le 18 janvier 2013, la Loi Duflot fixe à 25% la part de logements sociaux que les communes d'Île-de-France de plus de 1 500 habitants sont tenues de respecter (Elle concerne les communes de plus de 3 500 habitants en dehors de notre région). Les communes « carencées » sont soumises à des sanctions financières sauf si elles démontrent des efforts pour aller vers la satisfaction de cet objectif légal.



Les règles du logement social

Le bailleur social (le gestionnaire du logement social) et l'État signent une convention qui va déclencher les aides personnalisées au logement pour les locataires et les aides au bailleur pour la construction ou l'acquisition. Cette même convention va déterminer le montant du loyer au mètre carré en fonction de la nature du prêt octroyé par l'État pour financer la construction de l'immeuble. Plus les prêts et subventions sont importants, plus le bailleur, en contrepartie, devra proposer des loyers faibles. Les communes, départements, régions et intercommunalités participent aussi au financement du logement social aux côtés des entreprises à travers le 1% patronal « Action logement ». La désignation des locataires est soumise à des règles fixées par l'État. Ainsi, le locataire devra passer par une commission d'attribution pour obtenir un logement. Cette commission examine les demandes des candidats selon des critères précis, notamment le plafond de revenus.



Partir des besoins des Chiroquois

Le 15/06/2018, un promoteur obtient un permis de construire pour réaliser un programme de 77 logements, dont 19 logements sociaux, à la place de 3 pavillons situés à l'angle de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue des Roses. Le permis autorise 5 T1, 45 T2 - soit 78% de petits logements - 20 T3, 6 T4 et 1 T5.

« Il n'était pas question qu'un tel projet voit le jour alors qu'il ne reflète pas les besoins des Chiroquois » affirme Rafika Rezgui. « Ma préoccupation, c'est que les Chiroquois puissent poursuivre leur parcours résidentiel dans leur commune » poursuit-elle. La maire a donc contraint le promoteur, dans un dialogue exigeant, à revoir son projet. Ainsi, le 30/06/2022, il déposait un permis de construire modificatif qui diminue le nombre de T1 et T2 (6 et 19) et augmente le nombre de T3 (21), T4 (17) et T5 (2), pour parvenir à 65 logements dont 20 logements sociaux.

Répondre aux besoins des Chiroquois

Concilier la maîtrise des constructions tout en répondant à l'augmentation du nombre de demandeurs de logements, c'est le défi que doit relever la municipalité.

Elue en 2020 et conformément à ses engagements, la municipalité a pris la décision de réduire le nombre de nouvelles constructions tel que permis par le PLU en vigueur et adopté en 2019 (précédent mandat) pour endiguer l'imperméabilisation des sols. A Chilly-Mazarin, 642 personnes sont en attente d'un logement social dont 1 tiers de jeunes Chiroquois qui souhaitent quitter le domicile familial. Comme dans la plupart des départements d'Ile-de-France, le délai d'attente pour accéder à un logement social est, en moyenne, de trois ans. Par ailleurs, la ville de Chilly-Mazarin compte aujourd'hui environ 1590 logements sociaux, soit moins de 20% du nombre total de logements sur la commune alors que la loi impose, pour les villes de plus de 3500 habitants, un taux de 25%.

PLHI 2019-2024

Pour tendre vers l'objectif fixé par la loi et pour augmenter l'offre de logements disponibles, la Communauté Paris Saclay a établi un plan local de l'habitat intercommunal (PLHI) pour la période 2019-2024. Voté en décembre 2019, il recense les projets consentis par les villes et, pour Chilly-Mazarin, les élus d'alors ont validé un objectif de 1251

logements supplémentaires, dont 486 logements sociaux, d'ici 2024.

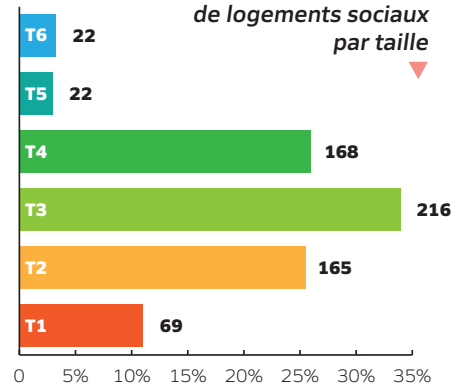
Favoriser la conversion de parcs existants

Pour conjuguer la forte demande de logements, le nécessaire équilibre urbain et la préservation de l'environnement, il faut donc rechercher d'autres solutions évitant de construire massivement. C'est ce que fait la municipalité en incitant les bailleurs sociaux à acheter des bâtiments vieillissant pour les intégrer à leur patrimoine et donc au "parc social" de la ville. Cette opération est d'autant plus bénéfique que les bailleurs sociaux sont dans l'obligation de réhabiliter les logements avant de pouvoir les louer. Ce sont donc des logements refaits à neuf et conformes aux normes en vigueur qui ont été ou seront bientôt délivrés. Depuis 2020, ce sont 59 logements privés qui ont basculé dans le parc social et 89 autres qui seront concernés prochainement, soit 148 en tout.

Des programmes mixtes

Cela ne suffit pas à combler le manque de logements. La municipalité a conscience que de nouvelles constructions sont donc parfois nécessaires. Si de nouveaux projets sortent de terre, c'est dans une approche maîtrisée grâce à une programmation de logements mixtes, c'est-à-dire avec à la fois des logements en accession à la propriété, en locatif intermédiaire et des logements sociaux. C'est à cette condition que la ville sera en mesure de proposer un parcours résidentiel aux Chiroquois.

Répartition des demandes de logements sociaux par taille



Vers un marché entièrement géré par la ville



Au 1er janvier prochain, le marché de la ville devrait prendre un nouvel élan avec la mise en place d'un autre mode d'exploitation. En effet, après de très nombreuses années où la commune était liée à un prestataire, dans le cadre d'un régime de concession, il devenait impératif de permettre au marché et à ses commerçants de retrouver un nouveau dynamisme. Après une phase d'étude, durant laquelle un cabinet expert a accompagné la Ville, la préférence s'est portée sur le recours à un mode de gestion du marché en régie publique. Autrement dit la ville sera désormais en capacité de gérer elle-même cet équipement et son offre commerciale par ses propres moyens matériels, humains et financiers.

18

L'objectif ainsi visé est de renforcer l'attractivité du marché notamment avec des tarifs plus abordables pour les commerçants et le développement de nouvelles animations. « Nous nous orientons vers ce pari audacieux car nous sommes convaincus qu'il permettra à la ville de retrouver une marge de manœuvre et d'impulser directement un nouvel élan, sans passer par un intermédiaire » nous explique David Riccardi, conseiller municipal délégué aux Commerces. Actuellement, la Ville poursuit activement sa concertation avec les commerçants afin de recueillir leurs avis et besoins et ainsi préparer ce grand changement.

13
OCT.
10H-17H
AÉROPORT
PARIS-ORLY T4

LES RENDEZ-VOUS
POUR L'EMPLOI
ET L'ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Orly Paris®

ORTHOPHONIE

Des mots sur des maux

Une nouvelle orthophoniste, Louise Brisollier, vient de s'installer à Chilly-Mazarin au centre de santé Terre d'Ô. Fraîchement diplômée et forte d'une pratique expérimentée propre à sa formation, elle peut intervenir dans bien des domaines.

« L'envie d'aider », voilà ce qui anime la nouvelle orthophoniste, Louise Brisollier, nouvellement installée à Chilly-Mazarin. « Je voulais être journaliste » indique-t-elle, avant de se rendre compte que ce secteur semblait bouché. Sur les conseils de sa mère qui connaissait son envie de soigner, Louise choisit alors l'orthophonie. « Je me suis lancée dans cette voie sans vraiment la connaître, et la chance a fait que ça a marché pour moi », explique la jeune diplômée, qui a fait ses études à Tours mais tenait à exercer dans sa région d'origine.

À tous les âges de la vie

La formation, « deux ans de prépa et cinq ans d'école », est jalonnée de stages pratiques. Ainsi, une fois le diplôme obtenu, les orthophonistes bénéficient déjà d'une certaine expérience pratique dans tous les domaines étudiés. Louise explique qu'elle a « surtout des demandes pour des enfants et des adolescents, dans le cadre de la dyslexie et de la dysorthographe ». Pourtant, les orthophonistes sont formés pour intervenir à tous les âges de la vie dans de nombreux domaines, comme les



troubles fonctionnels (l'oralité chez les bébés, par exemple) ou la neurologie (la rééducation suite à des maladies neurodégénératives et des troubles neurovasculaires).

La rééducation orthophoniste, un partenariat

Louise Brisollier, conventionnée par l'Assurance Maladie, a fait le choix de s'installer à 100% à Chilly-Mazarin. Elle pourra suivre jusqu'à une cinquantaine de patients, puisque les séances d'orthophonie s'étalent souvent sur de longues durées. « Je dois vraiment prendre le temps pour chacun de mes patients, ce qui n'est pas évident puisque que le secteur est en tension », explique la professionnelle, qui ajoute que le travail qu'elle mène auprès des enfants et adolescents est nécessairement un partenariat avec les parents. « Le travail n'est pas seulement en séance, il est permanent. De plus, les résultats ne sont pas visibles tout de suite » indique Louise, qui précise que la confiance et l'assiduité sont essentielles.

+ Louise Brisollier : 0617474933
<https://perfactive.fr/list/louise-brisollier>

EMPLOI

Rendez-Vous pour l'emploi d'Orly Paris

Les prochains Rendez-Vous pour l'emploi et l'évolution professionnelle d'Orly Paris se tiendront le 13 octobre 2022, en présentiel au cœur de l'aérogare Orly 4 de 10h00 à 17h00.

Les visiteurs et candidats auront la possibilité de multiplier les rendez-vous avec des recruteurs, des organismes de formation et des conseillers en évolution professionnelle. Une webconférence sera proposée en amont et de nombreux ateliers collectifs ou individuels permettront de tester son niveau d'anglais, de solliciter le regard d'experts sur son CV ou encore de découvrir un panel de métiers parfois méconnus via des casques de réalité virtuelle. Le tout, dans une logique de « circuit court » de l'emploi local.

ÇA MARCHE ?

La trottinette dans l'espace public

L'usage des trottinettes électriques est à valoriser comme une des solutions de mobilité douce (non polluante). Mais sa multiplication dans l'espace public a entraîné une augmentation du nombre d'incidents. Le gouvernement a donc mis en place une réglementation afin d'assurer la sécurité des usagers, des véhicules et des piétons. Ce cadre légal est partagé par la Municipalité.

Avant de prendre ma trottinette je m'assure que :

- J'ai un **gilet rétro réfléchissant** la nuit ou en situation de visibilité insuffisante (sous peine d'une amende de 35 €) ;
- La trottinette est équipée d'un **klaxon** (sous peine d'une amende de 35 €) ;
- La trottinette est équipée de **feux avant et arrière** (sous peine d'une amende de 35 €) ;
- J'ai une **assurance trottinette** électrique qui comprend minima une garantie responsabilité civile, pour pouvoir circuler avec sa trottinette (sous peine d'une amende de 3 750 €).

Et pour votre sécurité et celle des autres usagers :

- Il n'est pas possible de transporter **une autre personne** (sous peine d'une amende de 35 €) ;
- La trottinette doit être garée sur le trottoir **sans gêner le passage**, lorsque cela est autorisé, ou sur l'emplacement dédié (sous peine d'une amende de 35 €) ;
- La trottinette électrique est **interdite aux enfants de moins de 12 ans** (sous peine d'une amende de 35 €).

25



Sur la route :

- Interdiction de circuler avec une trottinette électrique qui dépasse les **25 km/h** sur la voie publique (sous peine d'une amende de 1 500 €) ;
- Interdiction de circuler sur les **trottoirs** sauf autorisation de la mairie ou si le moteur est coupé et que la trottinette est poussée à la main (sous peine d'une amende de 135 €) ;
- En agglomération : la circulation n'est possible que sur les **pistes cyclables** ou à défaut sur les routes limitées à 50 km/h (sous peine d'une amende de 135 €) ;
- Il est interdit de porter des écouteurs pendant la conduite (sous peine d'une amende de 35 €) ;
- Hors agglomération : vous pouvez circuler uniquement sur les pistes cyclables ou voies vertes.





Photographes en herbe

Le Point Information Jeunesse (PIJ) a mené un atelier photo conjointement avec le service Jeunesse de Longjumeau du 25 au 29 juillet derniers. 8 jeunes de 15 à 17 ans ont participé à cette action reliant les deux villes à travers un projet photographique commun.

L'objectif des services Jeunesse des deux communes était de permettre aux jeunes de se rencontrer autour d'un projet commun. Ils étaient 8, 4 filles de Chilly-Mazarin et 4 garçons de Longjumeau. Au programme : la découverte du métier de photographe, le maniement des appareils photos numériques et des téléphones portables, de la prise de vues

dans les rues de Longjumeau et de Chilly-Mazarin et une visite du Musée de la photographie à Bièvres. La semaine s'est clôturée par un pique-nique dans le parc de l'Hôtel-de-Ville entre les jeunes qui se sont très bien entendus et qui se sont montrés très impliqués. L'atelier a repris en septembre afin de préparer une exposition photographique qui permettra de valoriser leur travail.

+ La Ville accompagne les jeunes : Pass jeune citoyen, BAFA, Pass culture, etc. N'hésitez pas à prendre contact avec le Point Information Jeunesse, Place du 8 mai 1945/ Tél. : 01 69 34 39 38 / Ouvert le mardi de 14h à 18h30, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 18h30, le vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

Représentants des parents d'élèves

Cette année les élections des représentants des parents d'élèves se dérouleront le vendredi 7 octobre 2022 ou le samedi 8 octobre 2022.

Tout parent d'élève peut voter, qu'il soit de nationalité française ou étrangère, du moment qu'il possède l'autorité parentale sur son enfant. Il peut faire usage d'une seule voix, quel que soit le nombre d'enfants. Le vote peut se faire par correspondance, avec le matériel de vote que vous recevrez des établissements ou directement au bureau de vote, installé dans l'école, le collège ou le lycée de votre enfant.

Voter pour ses représentants

Une fois élus, les représentants ont un rôle de relais et de médiateur. Ils peuvent donner leurs avis et émettre des suggestions sur le fonctionnement et l'organisation de l'établissement. Les représentants de parents d'élèves portent la voix et les préoccupations de chaque parent. La participation du plus grand nombre à ces élections est essentielle au bon fonctionnement des établissements.

Éveil à la citoyenneté

Le **Conseil Municipal des Enfants** a repris ses activités en septembre avec notamment la visite du bureau de la Maire, lundi 12 septembre, dans le cadre de leur parcours d'éveil à la citoyenneté, avec la participation de Samy Debbi, conseiller municipal délégué à la Citoyenneté, à l'Égalité femmes/hommes et aux commémorations. Cette visite a été l'occasion d'échanger avec la première magistrate de la commune et de l'interroger sur les différents aspects de sa fonction. La curiosité des enfants s'est aussi portée sur plusieurs éléments et objets présents dans le bureau, et notamment un portrait de Simone Veil réalisé par de jeunes Chiroquois de l'Espace Jeunes, symbole des valeurs de la République et de la Liberté dont l'histoire leur a été relatée. Le CME a également composé le menu qui a été servi sur toutes les restaurations scolaires de la ville, le 23 septembre. Enfin, il présente son nouveau logo (voir ci-dessus), fruit d'un travail créatif concerté réalisé au début de l'été.

Un an d'Instagram

Le compte Instagram « spécial jeunes » de la ville a un 1 an ! Cet outil d'information, qui s'adresse principalement aux jeunes, du loisir à l'emploi en passant par la santé et les études, diffuse au quotidien des informations locales, les aides financières possibles et les bons plans. Une mine d'infos pour bien vivre sa jeunesse à Chilly-Mazarin ! N'hésitez pas à vous y abonner ! Et pour rappel, la ville dispose aussi d'un compte Instagram tout public !

+ www.instagram.com/actu.jeuneschilly/





ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES PAR LA VILLE

En pleine forme

École multisports, sports vacances, sport seniors, multisports adultes, fitness musculation, piscine, découvrez toutes les possibilités pour rester en forme à tout âge, dans votre ville.

Pour les enfants, le service des sports propose l'école multisports avec de nouveaux horaires :

Dès 9h15, deux éducateurs sportifs accueillent les petites sections de maternelle pour un cours de 45 minutes à la découverte de différents sports tout au long de l'année. De 10h15 à 11h00 c'est au tour des moyennes sections, puis des grandes sections de 11h15 à 12h. Au programme : gymnastique, athlétisme, sports de ballons (différents ateliers), parcours en trottinette, tricycle, etc. Pour les élémentaires, le même programme se poursuit l'après-midi, de 13h45 à 15h15 du CP au CE1 et de 15h30 à 17h du CE2 au CM2. L'école multisports accueille désormais les enfants du CE2 au CM2 (inscrits au préalable au service des sports) de l'accueil des loisirs Les Temps modernes.

Pour les adultes, le service des sports propose une nouvelle activité multisports :

Tous les jeudis de 18h à 20h, au gymnase du Parc, les adultes pratiqueront durant 6 à 7 séances un même sport (sauf vacances scolaires), encadré par un éducateur du service des Sports. Ils pratiqueront le basket, le handball, le badminton, le kinball, l'ultimate et du fitness.

Les jeudis et mardis midis, des séances de fitness et de musculation (renforcement musculaire et sangle abdominale suivant la méthode Bernadette de Gasquet) sont proposées de 12h15 à 13h15 au gymnase des Chardonnerets.

Pour les seniors, le service des Sports propose :

Les lundis et jeudis, 3 cours de renforcement musculaire (de 10h à 11h, de 11h à 12h et de 12h à 13h) au dojo des Chardonnerets. Les mardis, sont proposés en alternance : une séance de musculation, un atelier "swissball", un atelier élastique, un atelier d'équilibre, du tapis de marche, une séance de vélo et une séance de rameur. Les vendredis, 2 cours d'aquagym, de 16h30 à 17h15 et de 17h15 à 18h seront proposés à la piscine.

+ Inscriptions : à la Cité administrative, tous les jours de 8h45 à 11h45, ou par courrier (dossier téléchargeable sur le site de la ville : www.ville-chilly-mazarin.fr)



C'est le moment de passer au vélo !

Dans le contexte actuel de hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement accentue son soutien à l'achat de cycles mécaniques et électriques. De nouvelles aides sont en vigueur depuis le 15 août et jusqu'au 31 décembre 2022. Une initiative relayée par la commune.



Renforcement du bonus écologique

Le bonus écologique pour l'acquisition d'un vélo neuf va désormais jusqu'à 400 euros. Par ailleurs, il ne sera plus nécessaire d'avoir bénéficié d'une aide locale, au titre du même vélo, pour en bénéficier. Le montant du bonus écologique est également augmenté jusqu'à 2 000 euros pour l'acquisition d'un vélo cargo, d'un vélo pliant, d'un vélo adapté aux personnes en situation de handicap (à assistance électrique ou non) ou d'une remorque électrique pour vélo.

Les personnes en situation de handicap, quel que soit leur niveau de revenu, sont désormais éligibles au bonus, qui était auparavant attribué uniquement sous conditions de ressources.

Renforcement de la prime à la conversion

Le montant de la prime à la conversion, accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion - en échange de la mise au rebut d'un véhicule polluant - est augmenté jusqu'à 3 000 euros. Le bénéfice de la prime à la conversion est également élargi au sein des familles : plusieurs membres du même foyer fiscal peuvent en profiter. Ces aides sont cumulables entre elles et avec celle de la région Île-de-France. Elles sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022.

+ primealaconversion.gouv.fr

Le Forum seniors de retour

Créé en 2018 et renouvelé en 2019 fort de son succès, le Forum seniors revient cette année, après deux ans d'absence, suite au contexte sanitaire. Destiné aux retraités et aux aidants, cet événement sur le thème du "Bien-vieillir à Chilly-Mazarin" leur permettra de rencontrer et échanger avec de nombreux acteurs locaux.

Où s'informer pour bien vieillir ? Quelles activités privilégier pour rester en forme ? Comment diversifier ses loisirs ? Comment être conseillés quand nous sommes aidants ? Pour répondre à ces questions, le Pôle Seniors et plus largement les services de la Ville et les partenaires de proximité ont travaillé ensemble afin d'organiser ce forum. Cet événement à l'entrée libre et gratuite sera l'occasion pour les seniors et les aidants de prendre des informations, recevoir des conseils pratiques, découvrir les aides et les prestations existantes ainsi que les actions locales auxquelles ils peuvent participer.



- + Le Forum « Bien vivre sa retraite à Chilly » se déroulera à l'agora du complexe sportif Jesse Owens **jeudi 10 novembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h / entrée gratuite**
- + Renseignements et informations auprès du Service Seniors : 01 69 10 37 95 / seniors.solidarites@ville-chilly-mazarin.fr

Au programme :

- Les stands d'information pour échanger avec les différents services de la Ville : Vie Associative, Médiation-Prévention, Jeunesse et Sports, Médiathèque, Police Municipale, État-civil, Développement Durable, Culturel, Solidarités...
- Un stand de sensibilisation à l'activité physique adaptée et l'équilibre.
- Le stand tenu par l'entreprise « Ma Commune Ma Santé » permettant de faire connaître ce dispositif de mutuelles communales.
- Les stands du CLIC/NOA,
- Les stands de l'association ALEC (Dispositif Soleil), de France Alzheimer, etc.
- Un stand tenu par des membres du Conseil des Sages

Les seniors chiroquois au Montcel

Du 5 au 12 septembre, les seniors sont partis pour une semaine d'activités et de visites au centre de vacances municipal du Montcel, accompagné de Marc Serres, conseiller délégué au Conseil des sages et à la prévention routière. Le programme était riche et varié : Musée de la Cloche et visite de la Ville d'Aix les Bains et de son marché, escapade au cœur des Gorges du Sierroz, concours de Pétanque avec l'équipe locale, voyage à Grenoble pour embarquer à bord du Petit Train de la Mure, etc.



Du 3 au 9 octobre, c'est la Semaine bleue

Tous les seniors chiroquois sont invités à participer à plusieurs animations sur le thème "Changeons notre regard sur les aînés, Brisons les idées reçues" :

Lundi 3 octobre, à 14h : débat théâtral en impro à l'Espace Antoine de Saint Exupéry de Wissous.

Mardi 4 octobre à partir de 9h30 : « Douche de forêt » (sylvothérapie) ; Départ en haut du chemin de la Creusière à la forêt de Saulx-les-Chartreux.

Et à 13h30 : circuit découverte des trois résidences autonomie de Longjumeau. Rendez-vous au parking de la Résidence Avril, 45 route de Corbeil, Longjumeau.

Mercredi 5 octobre à 9h30 : balade sophrologique en intergénérationnel. Départ à 10h au parc Nativelle, 156 rue du Président François Mitterrand, Longjumeau.

Et l'après-midi : temps de partage intergénérationnel et de découverte de jeux anciens et actuels.

Jeudi 6 octobre à partir de 9h30 : ateliers de yoga au Gymnase des Chardonnerets.

Et de 14h à 18h : thé dansant à l'espace Antoine de Saint-Exupéry, place Lametti, Wissous. Gratuit pour les Wissoussiens / 10 € hors commune (accueil dès 13h30).

Vendredi 7 octobre à partir de 9h30 : atelier de self-défense à la Salle Bretten, 3 Bis rue des Écoles, Longjumeau.

Et à 14h : spectacle théâtral sur la cause environnementale joué par la troupe de seniors « Les pétroleuses » à Jesse Owens.

Samedi 8 octobre, de 14h à 19h : après-midi dansant sur le thème « Valsons en bleu et rose » à Jesse Owens, gratuit pour les Chiroquois - 5 € hors commune.

- + Inscriptions et renseignements auprès du pôle Seniors : seniors.solidarites@ville-chilly-mazarin.fr / 01 69 10 37 95

Inscriptions aux événements



Visite guidée du Château de Chantilly

Le jeudi 20 octobre, départ à 12h45, tarif mairie : 34€, tarif carte culture loisirs sports : 24€, Inscriptions sur rendez-vous au pôle Seniors du 26 septembre au 7 octobre.



Ciné seniors

"Les vieux fourneaux 2", le lundi 17 octobre, à 14h, tarif : 3,5€, Cinéma François-Truffaut - Inscriptions sur rendez-vous au pôle Seniors du 26 septembre au 14 octobre.



Chacun peut agir, pourvu qu'il soit volontaire !

La lutte contre les incendies, le secours d'urgence aux personnes ainsi que la protection des biens et de l'environnement sont les missions que les pompiers mènent au quotidien notamment grâce à la présence de pompiers volontaires, dont Chilly-Mazarin commence à manquer, comme ailleurs. Alors, volontaires, pourquoi pas vous ?

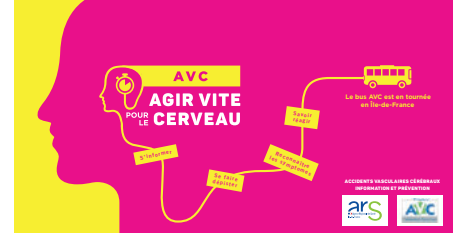
De la prise en charge des accidentés de la route à la lutte contre les incendies, en passant par les interventions auprès de particuliers, à domicile ou sur l'espace public, les sapeurs-pompiers sont sur de nombreux fronts. Ils ont tous un point commun : être au service de la population. C'est particulièrement le cas, au centre de secours de Chilly-Mazarin, où ce métier est vécu comme un engagement dans une « aventure humaine » par nos pompiers. Ainsi les Chiroquois peuvent compter en permanence sur leur dévouement. Ce fut le cas par exemple ces derniers mois, lors de l'extinction d'un feu d'entrepôt dans une des zones d'activités, lors des inondations survenues dans le sud de la ville, ou bien encore pour de nombreuses interventions quotidiennes à domicile pour venir au secours de personnes malades, blessées, ou en détresse. Sans compter, il y a peu de temps encore, leur engagement contre l'épidémie de Covid et leur mobilisation, pour certains d'entre eux, contre les feux de forêt intervenus dans le sud du pays. Si la solidarité, l'écoute et l'entraide sont vos valeurs morales et qualités, alors ce métier est sans doute fait pour vous ! Dans ce cas n'hésitez pas à candidater pour rejoindre l'équipe motivée et

dévouée de la caserne de Chilly-Mazarin. Pour devenir sapeur-pompier volontaire en Essonne, les conditions à remplir sont notamment les suivantes :

- être âgé(e) de 18 ans au moins,
- jouir de ses droits civiques,
- résider légalement en France,
- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, mentionnée au bulletin n°2 du casier judiciaire,
- se trouver en situation régulière au regard des obligations du service national,
- s'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées.

Vous devez également satisfaire aux différentes épreuves ayant pour but de tester votre aptitude physique.

+ Pour candidater : www.sdis-91.fr / 01 60 14 01 66 ou bien contacter le Lieutenant Faresin, à la caserne des pompiers de Chilly-Mazarin, 38 rue François Mouton, au 06 84 12 79 60.



Le bus « AVC » à Chilly-Mazarin

En France, on compte un accident vasculaire cérébral (AVC) toutes les quatre minutes. Troisième cause de mortalité, les AVC sont la première cause de handicap chez l'adulte. Avec la prévention, il est possible de limiter le risque. C'est pourquoi **la Ville de Chilly-Mazarin a souhaité accueillir le « Bus AVC » le jeudi 20 octobre, place de la Libération**. Quels sont les signes d'un AVC ? Comment limiter les risques ? Durant toute une journée, vous pourrez venir à la rencontre des spécialistes mobilisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'association France AVC IDF pour vous informer et vous sensibiliser (documentation, film, réponses à vos questions...). Ceux qui le souhaitent pourront évaluer leurs facteurs de risque d'AVC. Une occasion aussi de rappeler à tous nos concitoyens l'importance de ne pas fumer, de limiter sa consommation d'alcool, de pratiquer une activité physique régulière et d'équilibrer son alimentation. Et comme chaque minute compte, au moindre signe d'AVC, composer immédiatement le 15. **Nous sommes tous concernés !**

23

+ Le bus AVC, jeudi 20 octobre, toute la journée, place de la libération (à proximité du marché)

Conférence par France Alzheimer Essonne



L'association France Alzheimer Essonne sera présente au forum « *Bien vivre sa retraite à Chilly* » organisé par la Ville le **jeudi 10 Novembre 2022** et proposera à l'issue de ce dernier, à 18h, une conférence « Les maladies de la mémoire et l'accompagnement jour après jour » par le Dr Stéphanie Marchand-Pansart, médecin gériatre - Médecin des Familles.

+ Jeudi 10 novembre à 18h à la salle de l'Agora du complexe sportif Jesse Owens / entrée gratuite et sans inscription / Informations : 01 60 88 20 07 ou auprès du Service Seniors : 01 69 10 37 95 / seniors.solidarites@ville-chilly-mazarin.fr

Les temps fort d'octobre

Le cercle des méduses oniriques

Du 4 au 22 octobre 2022
à la Médiathèque Albert Camus

Petits ou grands, profitez de ces trois semaines d'exposition et d'événements autour du monde marin.

Exposition « Le cercle des méduses oniriques »

Une exposition réalisée par Kaleys et prêtée par la médiathèque départementale de l'Essonne. Perdez vos repères, pour un moment magique en dehors du temps...

Cette exposition

propose une immersion dans un univers très poétique pour s'ouvrir à la beauté et à la sagesse des océans. Touchez les filaments des 8 méduses phosphorescentes, elles parleront sous vos doigts, et laissez-vous transporter dans la magie de ce décor sous-marin accompagné de musique et de lumière.

À partir de 3 ans / Entrée libre

Histoires de « Mer »

Mercredi 5 octobre à 16h

Une séance de lectures d'albums autour de l'univers marin animée par les bibliothécaires.

À partir de 4 ans / Entrée libre
dans la limite des places disponibles

Atelier création de méduse

Samedi 15 octobre à 16h

Un atelier créatif familial pour fabriquer sa propre méduse.

Pour les enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un parent / Sur inscription

➕ Renseignements et inscriptions :
Médiathèque Albert-Camus / 01 69 10 59 40 / mediatheque@ville-chilly-mazarin.fr

Théâtre : Le malade imaginaire

Vendredi 7 octobre 2022 à 20h30
au cinéma François Truffaut

Pour commémorer les 400 ans de la naissance de Jean-Baptiste Poquelin alias Molière, Chilly-Mazarin accueille sur les planches du Cinéma François-Truffaut sa dernière pièce jouée par la compagnie Le Grenier de Babouchka.

➕ Renseignements et réservations :
Service culturel / 01 69 10 37 77
culture@ville-chilly-mazarin.fr

Atelier Macadam Safari (dans le cadre de la Fête de la Science)

Samedi 8 octobre à 15h et à 16h15
à la médiathèque A. Camus

Dans le cadre de la Fête nationale de la Science, la Médiathèque propose un atelier de découverte du monde vivant urbain. À partir d'un conte illustré, les enfants suivent les aventures de trois insectes (un papillon, une fourmi et un criquet) et découvrent les différentes relations entre les espèces présentes en ville : prédation, compétition et coopération. Ils observeront de vrais spécimens et des reproductions.

➕ A partir de 4 ans / Sur inscription
Renseignements et inscriptions :
Médiathèque Albert-Camus / 01 69 10 59 40
mediatheque@ville-chilly-mazarin.fr

CHILL'HIP HOP

Du 31 octobre au 19 novembre

A partir du 31 octobre, la 6^{ème} édition du festival Hip-hop de Chilly-Mazarin se déroulera dans toute la ville jusqu'au 19 novembre. Au programme : ateliers Rap, Danse et Graffiti, expositions, soirée de restitution des ateliers, spectacle "Le Poids des mots" par la compagnie Supreme Legacy et projections de films. Le programme détaillé sera disponible sur le site de la ville et les réseaux sociaux.

➕ Renseignements :
Service culturel / 01 69 10 37 77 /
culture@ville-chilly-mazarin.fr

Lumineuse et économe



La médiathèque Albert Camus ouvrira ses portes dès octobre, suite aux travaux réalisés au mois de septembre qui ont permis la rénovation des moquettes et la mise en place de faux-plafonds pour un nouvel éclairage moins consommateur et plus performant.

Après ces travaux de rénovation qui apporteront plus de confort aux usagers et des économies pour la collectivité (les nouvelles dalles lumineuses à leds consomment 25% de moins que les précédents néons), la médiathèque reprendra son fonctionnement habituel. Les étagères et le classement restent identiques. Les initiations multimédia des mercredis, reprendront dès le **mercredi 5 octobre** de 10h à 12h, sur inscription.

➕ Médiathèque Albert-Camus / 01 69 10 59 40
mediatheque@ville-chilly-mazarin.fr

Stages Chill'hip hop

Dans le cadre du festival Chill'hip hop, la Ville propose des ateliers de danse Hip hop, de rap et de graff ouverts aux plus de 12 ans, du 31 octobre au 4 novembre, à l'Esp@ce Jeunes.

- **Atelier Danse Hip Hop** : de 14h à 15h30 ou de 16h à 17h30
Essaie-toi à la danse Hip Hop et participe aux shows pendant la soirée de restitution.
- **Atelier Rap** : de 14h à 17h
Découvre les techniques d'écriture, pose ton texte en studio et produis-toi en live !
- **Atelier Graff** : de 14h à 16h (vendredi : de 10h à 12h)
Apprends les techniques de graff et crée une œuvre grandeur nature !

➕ Adolescents & jeunes adultes à partir de 12 ans. Gratuit, places limitées.
Inscriptions auprès du service culturel / 01 69 10 37 77 / culture@ville-chilly-mazarin.fr





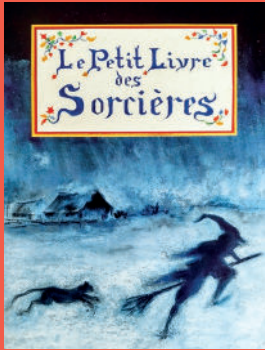
Visions du Monde

En octobre, le cycle documentaire **Visions du Monde** commence la saison culturelle avec pour thème les migrations. À travers trois documentaires très différents, partez à la rencontre de ces populations venues d'Afrique en quête d'une vie plus douce :

- **Jeudi 29 octobre à 20h30 : Leur Algérie**
- **Mardi 11 octobre à 20h : La Combattante, de Camille Ponsin (1h34)**
Marie-Josée Tubiana, 90 ans, est une ethnologue à la retraite, spécialiste du Darfour. Chaque jour, elle recueille des témoignages de réfugiés pour les aider à obtenir l'asile et met à contribution son travail de recherche pour le combat d'une vie dédiée à autrui.
Rencontre avec Camille Ponsin (réalisatrice du film) et Marie-Josée Tubiana (ethnologue, protagoniste du film)
- **Lundi 17 octobre à 20h30 : Mizrahim, Les Oubliés de la terre promise,** de Michale Boganim

Le Petit livre des sorcières

Exposition du 24 au 30 octobre



L'association L'Atelier de Catherine propose une exposition autour des planches originales du *Petit livre des sorcières* réalisées à l'occasion du « Printemps des sortilèges » à la MJC de Chilly-Mazarin en 2014.

Ce bel ouvrage propose des textes amusants et des recettes de cuisine joliment calligraphiés et illustrés par les élèves de l'atelier.

À l'occasion d'Halloween, venez (re)découvrir leur travail sur les murs du Cinéma, du 24 au 30 octobre inclus !

Entrée libre, tous les jours à partir de 14h

Le jeune public en octobre !

Comme chaque mois, le **Cinéma François Truffaut** vous propose une ribambelle de films à destination du Jeune Public.

En octobre, **Mon Premier Ciné** fait son grand retour ! Une fois par mois, toute l'année, les tout petits auront la possibilité de venir découvrir un film sur grand écran dans des conditions spéciales : petit-déjeuner offert (pour les enfants et les parents !), lumières tamisées, présentation du fonctionnement de la salle, présentation du programme qui sera visionné, et un atelier adapté à la fin de la séance.

⊕ **Dimanche 9 octobre à 10h30,**
tarif unique à 4€, à partir de 2 ans

Découvrez également en avant-première **LE PETIT NICOLAS – QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX** d'Amandine Fredon et Benjamin Massoubre. Une interview filmée des réalisateurs du film au dernier Festival d'animation d'Annecy vous sera



proposée à la fin du générique de fin ! Et si vous ne pouvez pas vous rendre à l'avant-première, pas de stress : le film reste sur nos écrans jusqu'au **25 octobre**. L'occasion d'en apprendre un peu plus sur Jean-Jacques Sempé et René Goscinny. De 7 ans à 77 ans !

⊕ **Dimanche 9 octobre à 14h30,**
aux tarifs du Cinéma

La Nuit de l'horreur

Samedi 22 octobre dès 20h



La célèbre Nuit de l'Horreur du Cinéma Truffaut se tiendra, comme tous les ans, le premier samedi des vacances de la Toussaint. Au programme, 4 films choisis tout spécialement pour vous tenir éveillé toute la nuit ! Et pour vous mettre dans l'ambiance, choisissez votre salle : « **Ange** » pour ceux qui préfèrent rester concentré et ne pas perdre une miette ou « **Démon** » pour ceux qui ne savent pas retenir leurs cris d'angoisse...

- **20h00 et 20h30 : Nope**
- **23h30 et 23h45 : Black Phone**
- **01h30 et 01h45 : Smile**
- **04h00 et 04h30 : Halloween Ends**

Tous les films seront projetés en VO sous-titrée

Tarifs : 4€ le film / 12€ la Nuit – Préventes disponibles en ligne et à l'accueil du Cinéma dès le 1^{er} octobre

Café toute la nuit et petit déjeuner offert. Food Truck sur place.

⊕ **Plus d'informations : www.cinetruffaut.fr**

Polyglotte

L'association pour l'Apprentissage des Langues et des Cultures (ALC) propose des cours d'anglais et d'espagnol pour adultes et pour jeunes, de tous niveaux. Ils sont dispensés à la Maison des Associations et parfois, à l'extérieur.

Des cours de langues étrangères étaient proposés par le biais de la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC), rue Pierre Mendès France, mais avec la démolition de la structure, l'offre disparut. Pour permettre de maintenir cette activité, l'association ALC vit le jour, à l'initiative d'Arlette Funès, sa présidente. Elle contacte ensuite des enseignants pour

dispenser les cours à la Maison des Associations. L'ALC, qui a pour objectif de promouvoir l'apprentissage des langues et des cultures à Chilly-Mazarin, connaît une bonne affluence depuis le début de son existence. Cette rentrée 2022 ne fait pas exception, la demande est forte, surtout pour les cours d'anglais pour enfants, avec le professeur, Mohammed El Bahij. « *On a eu tellement de succès que nous allons ajouter des cours d'anglais pour enfants le mercredi et le samedi matin* » explique la présidente. Le premier cours est gratuit et il est possible d'arriver en cours de route.

Pas comme en classe

« *Nous ne travaillons pas comme en classe* », explique la professeure d'espagnol, Sabina Hakimé, « *nous partons de l'actualité et travaillons essentiellement*

à l'oral. » Les progrès se font grâce à la pratique, d'après l'enseignante, qui trouve particulièrement intéressant et constructif le mélange des générations de son cours adulte : retraités, actifs, étudiants et même lycéens. Parfois des sorties sont organisées pour changer de contexte. Par exemple, certains cours peuvent avoir lieu au cinéma, pour visionner un film et ensuite en débattre. « *Nous faisons en sorte que ce soit vivant, comme les langues que nous enseignons !* », conclut la professeure.

- + Renseignements et Inscriptions : languagesetcultures@orange.fr / 06 08 47 21 32
Maison des Associations, 10 bis, rue Olivier Beauregard à Chilly-Mazarin
- + Retrouvez le portrait d'Arlette Funès en page 13.

Consommer local et de saison

L'AMAP chiroquoise Les Paniers d'Yvette, qui distribue ses paniers à l'espace seniors, tous les mercredis de 18h30 à 19h30 depuis un an, se renouvelle avec des idées fraîches et des produits inédits.

Les paniers d'Yvette existe depuis 2010 et œuvre pour une consommation locale et de saison. Depuis la fermeture de la MJC chiroquoise en 2015, l'association avait dû s'adapter avant de revenir sur la commune, il y a un an, grâce à la volonté de l'actuelle équipe municipale. « *Nous faisons en sorte que l'offre des paniers évolue tout en maintenant une qualité et si possible une proximité.* » explique Joëlle Bernardon, présidente de l'AMAP. « *La nouveauté, c'est notre partenariat avec Eric Beaufils, confectionneur de pains et de viennoiseries issus de l'agriculture biologique, de la coopérative "Les Champs des Possibles" à Saulx les Chartreux.* »

Au gré des saisons

L'association propose au gré des saisons des légumes (cultivés à Aubray,

en Essonne), des fruits (du Loiret), du miel (de Saulx-les-Chartreux), des œufs (du Loiret) et même de la Tomme de brebis (directement expédiée d'un producteur pyrénéen). « *Nous avons des partenariats avec les Champs des Possibles et avec le collectif Percheron* » explique la présidente. Un samedi par mois, ces partenaires viennent livrer leurs produits à l'espace seniors. Les membres de l'association doivent commander personnellement les produits du collectif Percheron sur leur site : collectifpercheron.fr

Portes ouvertes

Des « Portes ouvertes » auront lieu le 12 octobre, de 18h à 20h, afin de permettre à toutes les personnes intéressées de voir les produits, l'organisation d'une distribution et, éventuellement, de



soutenir une agriculture de qualité en les rejoignant pour la nouvelle saison.

- + Les paniers d'Yvette AMAP, 6 rue Paul Bert Chilly-Mazarin / lespaniersdyvette@gmail.com / blog : <http://lespaniersdyvette.blogspot.com/>

- + Portes ouvertes le mercredi 12 octobre, de 18h à 20h, à l'espace senior.

Chilly Mag ouvre ses colonnes aux groupes politiques de la ville.
Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Le sens des priorités

Depuis 1 mois, les petits Chiroquois ont repris le chemin de l'école. Dans les maternelles, ils y ont trouvé une ATSEM par classe. Là où nombres de villes profitent du passage à 24 élèves par classe de Grande Section pour supprimer ces postes, nous faisons le choix de les maintenir car leur rôle est indispensable au fonctionnement d'une classe et aux besoins des enfants. Nous poursuivons notre plan de réfection des sanitaires pour les rendre plus propres et agréables pour les élèves.

Cette année est aussi celle du nouveau Plan Éducatif De Territoire. Parmi les priorités : l'inclusion des élèves handicapés pour qu'ils bénéficient des meilleures conditions d'apprentissages.

Tous les élèves suivront des projets sportifs et culturels aussi riches que les années précédentes. C'est notre volonté et nous maintiendrons pour cela la piscine ouverte afin que les petits Chiroquois apprennent à nager, que les éducateurs sportifs leur permettent d'avoir une activité physique dans des infrastructures adaptées. Et l'offre culturelle restera la même malgré le fait que la gestion du conservatoire soit désormais intercommunale. Ils pourront aussi bénéficier de la nouvelle offre périscolaire que nous avons mise en place. L'école est notre priorité et nous agissons pour maintenir cette ambition.

Enfin, en ces temps d'inflation, nous protégeons le portefeuille des familles en n'augmentant pas les tarifs, mais seulement les plafonds. C'est notre ambition pour une vraie politique familiale et éducative.

Les élus RECM
reussirensemblechillymazarin@gmail.com

OPPOSITION MUNICIPALE

Sommes-nous encore en démocratie ?

Dans le cadre du mandat confié, nous essayons de défendre l'intérêt général et la liberté d'expression.

Ce qui nous vaut, aujourd'hui, **un avis préalable de mise en examen**, suite à une plainte de : Mme la Maire, Mr Lacambre et Mme Ricciarelli, aux motifs de propos à caractère diffamatoire, qui seraient contenus dans notre tribune du mois d'octobre 2020.

Les faits sont avérés, les commentaires sont libres, mais sous la contrainte, **nous ne pouvons plus nous exprimer en toute liberté, ni décentement assumer la plénitude de nos mandats de conseillers municipaux.**

Par conséquent, nous vous laissons définir la méthode employée par la municipalité, notamment celle à l'endroit des 45 % des électeurs qui ont osé nous accorder leur confiance.

Néanmoins, vous pouvez toujours nous suivre sur les réseaux sociaux **Facebook** et **Instagram**.

Groupe l'Avenir de Chilly Mazarin

Une Nouvelle Énergie pour Chilly-Mazarin

Chers habitants,

La rentrée apporte des **bonnes et des mauvaises nouvelles**.

Les + : un Forum des Associations réussi et une subvention départementale de **2 millions d'euros pour l'étude de l'échangeur A6/RD167**.

Les - : Une **crise énergétique** impactant les ménages mais aussi les collectivités territoriales au travers de **bâtiments publics énergivores**.

Nous restons tous vigilants.

Julien RODRIGUES - 0783361700
contact@unenouvelleenergiepourchillymazarin.fr

ÉCHO DU CONSEIL

Le 4 juillet dernier, la Maire de Chilly-Mazarin avait saisi par courrier le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Gérald Darmanin, afin que l'Etat tienne son engagement, pris en 2012, pour la construction pérenne et solide des locaux de la police de l'autoroute, en entrée de ville, en remplacement des bâtiments préfabriqués dans lesquels elle exerce depuis 10 ans.

La municipalité considère en effet qu'il est temps d'honorer cette parole en permettant à la brigade de CRS qui y officie d'accéder à des conditions de travail décentes. La concrétisation de cet engagement est

d'autant plus impérieuse que, depuis la fermeture, en 1995, de l'antenne du commissariat, la police de l'autoroute constitue l'unique présence du Ministère de l'Intérieur sur le territoire de la ville de Chilly-Mazarin.

Face à l'absence inquiétante de réponse de la part du Ministre de l'Intérieur, le Conseil municipal a décidé le 26 septembre dernier d'adopter une motion qui réaffirme la demande d'une réponse favorable au courrier de Madame la Maire et de respect des engagements de l'Etat afin que la police de l'autoroute puisse exercer ses missions dans de bonnes conditions à Chilly-Mazarin

ATELIER AU POTAGER

Samedi 1^{er} octobre
Récoltes d'Automne

de 14h30 à 17h au potager

VIDE-GRENIER

Dimanche 2 octobre
Brocante et lancement
d'Octobre RoseRendez-vous à 12h devant l'Hôtel-de-Ville
pour la photo «tous en rose» /
Détails p.4 et 5

SENIORS

Du 3 au 9 octobre
La Semaine Bleue

Détails p.22

TEMPS FORT

Du 4 au 22 octobre
Le cercle des méduses oniriques

Détails p. 24

RÉUNIONS PUBLIQUES

Jeudi 6 octobre
Réunion de quartier – nord

Détails p. 4

SENIORS

Vendredi 7 octobre
Les pétroleuses
sauvent la planète

Détails p. 22

THÉÂTRE

Vendredi 7 octobre
Le malade imaginaire

à 20h30 au Cinéma François Truffaut

RÉUNIONS PUBLIQUES

Samedi 8 octobre
Réunion de quartier – sud

Détails p. 4

0-3 ANS

Samedi 8 octobre
RacontinesÀ 10h15 et à 11h à la Médiathèque
Albert Camus

SENIORS

Samedi 8 octobre
Après-midi dansant

Détails p. 22

VERGER

Samedi 8 octobre
Récolte de graines

De 14h30 à 17h au verger

FAMILLE

Samedi 8 octobre
Atelier Macadam safariÀ 15h et 16h15 à Médiathèque
Albert Camus / à partir de 4 ans /
sur inscription

EXPOSITION

Du 8 au 16 octobre
Les Amis des ArtsÀ la salle d'exposition
du parc de l'Hôtel-de-Ville
Entrée libre de 14h à 18h en semaine,
de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi
et de 14h à 17h le dimanche.**Vernissage le samedi 8 octobre à 11h30**

RÉUNIONS PUBLIQUES

Mercredi 12 octobre
Réunion de quartier – centre

Détails p. 4

PHOTOGRAPHIE

Du 13 septembre au 27 octobre
Exposition « notre matrimoine »à la Cité administrative,
aux horaires d'ouverture.

JUMELAGE

Vendredi 14 octobre
Soirée « Espagne » organisée
par le comité de jumelageExposition photographique « Notre ville
jumelle, Carlet » ainsi que des œuvres de
artistes de l'association Les Amis des Arts
à la salle des expositions du parc
de l'Hôtel-de-Ville.20h - concert d'élèves du Conservatoire
20h30 - projection du film « El buen
patron », au Cinéma François Truffaut

AGENDA



Les dates des événements sont susceptibles d'être modifiées ou annulées selon l'évolution de la crise sanitaire.



Retrouvez tous les rendez-vous chiroquois, actualisés en temps réel, sur le site de la ville : www.ville-chilly-mazarin.fr

SOLIDARITÉ

Samedi 15 octobre
Octobre Rose

Détails p.5

POTAGER

Samedi 15 octobre
Récolte de graines

De 14h30 à 17h au potager

CINÉMA

Lundi 17 octobre
Ciné seniors

À 14h au Cinéma François Truffaut /
tarif : 3.5€ / Inscriptions sur rendez-vous au
pôle Seniors jusqu'au 14 octobre.

CONCERT

Mardi 18 octobre
Apéro Jazz (en rose)

Détails p.4

SENIORS

Jeudi 20 octobre
Visite guidée du Château de Chantilly

Détails p.22

PRÉVENTION

Jeudi 20 octobre
“Bus AVC”.

Détails p.23

VERGER

Samedi 22 octobre
Atelier créa-nature Halloween

De 14h30 à 17h au verger

LECTURES

Mercredi 26 octobre
Contes de la peurrrrr

à 16h à la Médiathèque. Pour les enfants
à partir de 4 ans / Inscription obligatoire /
Déguisement exigé pour tous les participants !
Rens. et inscriptions : 01 69 10 59 40 /
mediatheque@ville-chilly-mazarin.fr

JEUNESSE

Vendredi 28 octobre
Après-midi « Loups-garous »

De 15h à 17h à la médiathèque / à partir
de 10 ans / Sur inscription

JEUNESSE

du 31 octobre au 4 novembre
Stages Chill'hip hop

Détails p.24

FAMILLE

Lundi 31 octobre
Soirée Halloween

À partir de 18h, au Complexe Jesse Owens

ENFANCE

Mercredi 2 novembre
Après-midi jeux de société

De 15h à 17h à la médiathèque / à partir de
4 ans / entrée libre dans la limite des places
disponibles.



Médiathèque Albert-Camus
6-8 rue Ollivier-Beauregard
01 69 10 59 40
mediatheque@ville-chilly-mazarin.fr
Facebook : Médiathèque municipale de Chilly-Mazarin
Instagram : mediathequechillymazarin

Cinéma François-Truffaut
19 rue François-Mouthon
01 69 34 54 42
www.cinetruuffaut.fr
Facebook : Cinéma François Truffaut
Instagram : cinematruffaut91

Service culturel
parc de l'Hôtel de ville ;
01 69 10 37 77 ;
culture@ville-chilly-mazarin.fr

Conservatoire
parc de l'Hôtel-de-Ville
01 69 10 37 70
conservatoire@ville-chilly-mazarin.fr

Potager au parc de l'Hôtel de ville
Verger au fond de l'impasse de l'ancien cimetière. Activités ouvertes à tous (petits et grands)
Accès libre.
Mission Développement Durable
01 69 10 59 37
agenda21@ville-chilly-mazarin.fr



menu

LUNDI 3 OCTOBRE

Céleri rémoulade 🍷
Sauté de porc, sauce caramel
Sauté de dinde, sauce caramel
Pommes smiles
Bûche mi-chèvre
Riz au lait

MARDI 4 OCTOBRE 🍷

Friand au fromage
Rôti de bœuf, sauce barbecue
Haricots verts
Fruit de saison 🍷

MERCREDI 5 OCTOBRE

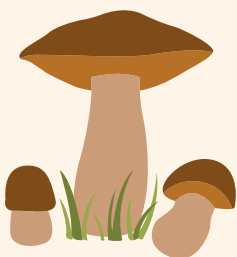
Rillettes de thon
Tajine de dinde au citron
Boulghour
Fromage blanc nature, sucre
Fruit de saison 🍷

JEUDI 6 OCTOBRE 🍷

Salade verte à l'avocat, vinaigrette 🍷
Chili végétal
Riz
Saint-Nectaire
Compote de pomme et cassis

VENREDI 7 OCTOBRE

Salade Diabolo
Filet de poisson, sauce provençale
Brocolis 🍷
Petits suisses aromatisés
Fruit de saison 🍷



LUNDI 10 OCTOBRE

Rillette, cornichons
Mousse de canard, cornichons
Sauté de bœuf, sauce carbonnade
Duo de carottes 🍷
Yaourt nature, sucre
Fruit de saison 🍷

MARDI 11 OCTOBRE

Salade verte océane,
vinaigrette au citron
Penne au poulet, sauce yassa
Penne, sauce yassa
Coulommiers
Compote de pomme

MERCREDI 12 OCTOBRE 🍷

Salade de pommes de terre à
la ciboulette, vinaigrette
Omelette
Epinards à la crème 🍷
Cantal
Fruit de saison 🍷

JEUDI 13 OCTOBRE 🍷

Carottes râpées à l'orange 🍷
Couscous végétarien
Croc'lait
Crumble pomme et fruits rouges

VENREDI 14 OCTOBRE 🍷

Coleslaw 🍷
Poisson pané, citron
Potatoes
Fromage blanc aromatisé

LUNDI 17 OCTOBRE

Salade de lentilles et
tomates, vinaigrette
Emincé de dinde, sauce olives
Brocolis 🍷
Fromage blanc aromatisé
Fruit de saison 🍷

MARDI 18 OCTOBRE

Betteraves rouges, vinaigrette 🍷
Steak hâché, sauce tomate
Riz et ratatouille
Babybel
Compote de pomme et fraise



<http://cuisine-les4fourchettes.fr/>
@cuisineles4fourchettes

MERCREDI 19 OCTOBRE

Tomates mirabeau
Saucisse de Strasbourg
Saucisse de volaille
Purée de courgettes
Saint-Nectaire
Mousse au chocolat noir

JEUDI 20 OCTOBRE 🍷 🍷

Œufs durs, mayonnaise
Gratin de pâtes
Glace

VENREDI 21 OCTOBRE 🍷

Salade verte aux deux
fromages, vinaigrette
Filet de poisson, sauce hollandaise
Haricots beurre
Chou vanille

LUNDI 24 OCTOBRE

Carottes râpées, vinaigrette 🍷
Blanquette de veau
Riz et carottes 🍷
Cantal
Crème chocolat

MARDI 25 OCTOBRE 🍷

Crêpe au fromage
Jambon blanc, ketchup
Jambon de dinde, ketchup
Pommes noisettes
Fruit de saison 🍷

MERCREDI 26 OCTOBRE 🍷

Salade d'automne, vinaigrette 🍷
Poisson pané, citron
Gratin de choux fleurs 🍷
Ile flottante

JEUDI 27 OCTOBRE


Salade verte, vinaigrette
Hachis parmentier
Purée
Yaourt aromatisé
Crêpe, sauce chocolat

VENREDI 28 OCTOBRE 🍷 🍷


Salade de blé aux petits
légumes, vinaigrette
Crousti fromage
Petit pois et carottes
Fruit de saison 🍷



Produits de saison



Menu végétarien



Mesure anti-gaspillage proposant le
produit laitier dans l'entrée et/ou le plat
ou une pesée alimentaire



La cuisine centrale les 4 fourchettes change sa façon
d'acheter les denrées à compter du 1er septembre.
Au moment de l'édition de ces menus, les labels ne
pouvaient pas être renseignés. Cette information sera
apportée progressivement soit via les réseaux sociaux,
soit via les sites Internet des villes. Merci de votre
compréhension.

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

PERMANENCE DES ÉLUS

Rendez-vous dimanche 2 octobre, de 9h30
à 12h30 sur le marché
(avenue Pierre-Brossolette)
et devant le G20 (rue de Gravigny)

PERMANENCE DE LA MAIRE, RAFIKA REZGUI

Les mardis : 18h à 19h à l'Hôtel de ville
Prise de rendez-vous par téléphone :
01 69 10 37 04

PERMANENCE DU DÉPUTÉ, JÉRÔME GUEDJ

Prise de rendez-vous par mail :
jerome.guedj@assemblee-nationale.fr

PERMANENCE DE LA CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE, MARTINE CINOSI-GIRARD

Prise de rendez-vous par mail :
MCinosigirard@cd-essonne.fr ou par
téléphone : 06 14 11 29 52

COLLECTE DES DÉCHETS

(sortir les bacs la veille de la collecte à partir de 18h)

Collecte des emballages, papiers, journaux et magazines

Secteur A : lundi et jeudi
Secteur B : mercredi
Secteur C : jeudi

Collecte du verre

Secteur A : semaine paire - mercredis 5 et 19 octobre
Secteur B : semaine impaire - mercredis 12 et 26 octobre

Collecte des déchets verts

Chaque lundi à partir du 14 mars

Collecte des déchets ménagers

Secteur A : mardi et samedi
Secteur B : lundi et vendredi
Secteur C : lundi, mercredi et vendredi
Secteur D : mardi, jeudi et samedi

Collecte des encombrants

Secteur A : Mardi 04 octobre
Secteur B : Mardi 11 octobre
Secteur C : Mardi 18 octobre
Secteur D (Domaine du Château, de la Libération, Saint-Éloi et Quartier des Poètes) : Mardi 25 octobre

Déchetterie

102, voie du Cheminet
 91420 Morangis
 Du lundi au vendredi : 10h-12h / 13h-18h
 Samedi : 9h-12h / 13h-18h
 Dimanche et jours fériés : 9h-12h



PHARMACIE DE GARDE

Dimanche 2 octobre 2022
 Pharmacie Chiep
 1 pl Charles Steber
 91160 Longjumeau
 ☎ 01 64 48 80 96

Dimanche 9 octobre 2022
 Pharmacie de la Passerelle
 18 r de la Passerelle
 91380 Chilly-Mazarin
 ☎ 01 69 09 08 60

Dimanche 16 octobre 2022
 Pharmacie de l'Yvette
 75 av de Stalingrad
 91120 Palaiseau
 ☎ 01 69 30 08 56

Dimanche 23 octobre 2022
 Pharmacie Collard
 14 r de la Division Leclerc
 91160 Saulx-les-Chartreux
 ☎ 01 64 48 99 96

Dimanche 30 octobre 2022
 Pharmacie de l'Ormeteau
 43 r du Général Leclerc
 91420 Morangis
 ☎ 01 69 09 60 56

La liste des pharmacies est susceptible d'évoluer. Retrouvez toutes les infos à jour sur monpharmacien-idf.fr



SERVICES MUNICIPAUX

Cité administrative

31, avenue Pierre-Brossolette
 Guichet unique - 2^e étage
 ☎ 01 69 10 37 00

Lundi, jeudi et vendredi : 8h30-12h/13h30-17h30
 Mardi : 8h30-12h/15h30-19h
 Mercredi et Samedi : 8h30-12h

Point d'accès au droit

☎ 01 69 10 59 26
pad@ville-chilly-mazarin.fr

CCAS

(Centre communal d'Action Sociale)
 ☎ 01 69 10 37 00

Espace France Services

84, rue de Gravigny
 ☎ 01 69 10 37 09
 Lundi, jeudi et vendredi : 8h30-12h/13h30-17h30
 Mardi : 8h30-12h/15h30-19h
 Mercredi et Samedi : 8h30-12h

Police municipale

25, rue Pasteur
 ☎ 01 69 10 09 61

Police municipale annexe

66 rue de Gravigny

Centre technique municipal

34, rue Auguste-Blanqui
 ☎ 01 69 34 22 02

CPS (Communauté Paris-Saclay)

21, rue Jean Rostand - 91400 Orsay
 ☎ 01 69 35 60 60

Service Prévention-Médiation

Hôtel de ville, Place du 8-mai 1945
 ☎ 01 69 10 37 00

Chilly, ville propre

☎ 01 69 10 59 70
villepropre@ville-chilly-mazarin.fr

ÉTAT CIVIL Juillet-août 2022

Naissances

Leona, Angelina ALEKSIC
 Tessa, Evelyne, Christiane BERNUS
 Hidaya BOULHAYA
 Lyana COLIAS
 Elyna, Marie, Chantal FLUCHA
 Milaya GLINCHE NEYRA
 Gabriel, Michel, Nicolas, Joël HORRI
 Tylan, Teddy, Baptiste, Olivier KESKIC
 Samuel, Blessing NDONGO
 Salomé, Vittoria, Sylvie PARTOUCHE
 Serah, Sony SCARIA
 Chahine, Jilani SOMAÏ
 Kany, Rokhaya SOW
 Janaëlle, Meleme SVICKY
 Gabriel, Yacouba, Michel TOURÉ
 ANSELIN
 Abou Bakr, Cheikh-Sidik BAMBA
 Seiya, Sohan BARTOS DELER
 Melissa BOSTAN



Ewan-Mohamed DOUAOUIA
 Milann, Jean-Claude, Lionel DOYE
 Amir, Moulay, Abdeslam EL AMRANI
 Adama FOFANA
 Léane, Andrée, Rolande FOY
 STASSINET
 Emma, Christine, Bérénice GARNIER
 Djibril, Mohamed GRIBI
 Camil LAMAALLEM
 Elwann, Yolaine, Nathalie LECLERCO
 Souleymane MNAFAKH
 Arthur, Patrick, Laurent POLICE
 Ayden, José, Salah RHOUMA ALVES
 Ayden SPORCK

Mariages

Simon René Gabriel CORSINI et
 Victoria Monique Martine ROUSSEL
 Maxime Freddy Jean PATUREL et
 Marie Monique Sophie Arlette CAMUS

Aymeric, François-Xavier PERROT
 et Anna Katarzyna LECH
 Adnane JIKH et Jenny WAY
 Matthieu, Raymond GUEGAN et
 Akossiwa, Sevoame, Solange KOUMA
 Jean-Marc Herman GERMANY
 et Jessica MAGLOIRE
 Jean Maurice ROCHAT
 et Betty MENDY
 Adrien Henri Jacques SIBILLE
 et Stéphanie, Marie CLERC



Décès

Gisèle, Marcelle CORNILLAT
 veuve BERNARD
 Madeleine Lucie Lucette VERRY
 Jeannine, Anna, Alfreda, Germaine
 LENGLET épouse GAUTIER
 Thierry Pascal Didier GUÉGAN
 Mouhamed, Dibassy POUYE

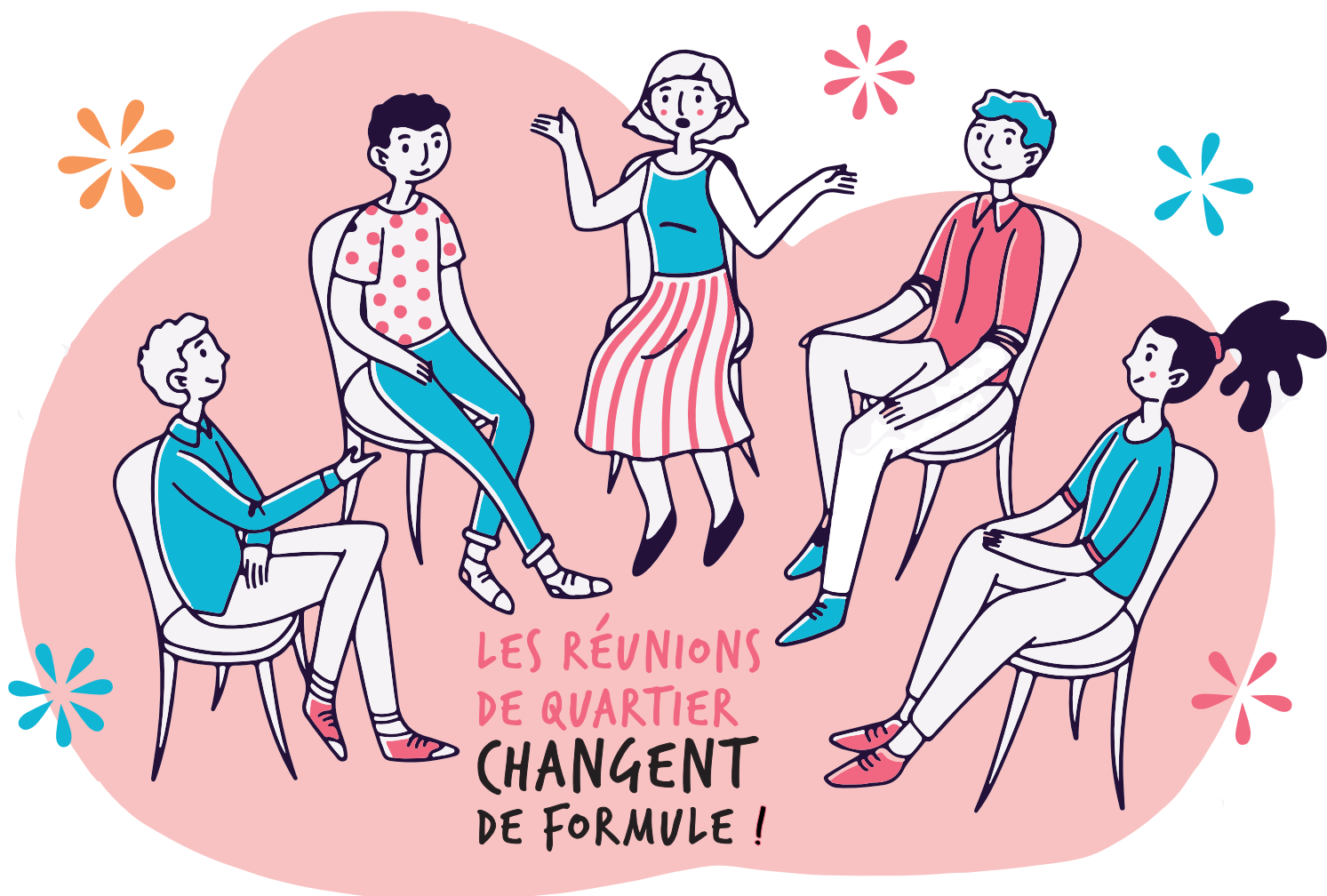
Joël, Gilbert, Désiré GUILLEMAIN
 Jacques, Alex PIDÉRY
 Jean-Claude Roger DONIN
 Marie-Pierre TUAL
 Joseph CARUSO
 Nicole GOBART veuve MAZZONI
 Edith, Georgette, Gilberte LEGENDRE
 divorcée COLSON
 Franck, Martial CHARRIERE
 Rodrigo, Augusto GALVEIAS
 Philippe, Claude, Georges MANETTI
 Jocelyne Monique Marie GAUBERT
 épouse COUTURIER
 Michel, Georges, François FORESTIER
 André, Roger MARREZ
 Jean, Robert, Pascal BAECHLER
 Judith EMBULU ETENDA
 Michelle Jacqueline MARTIN





CHILLY MAZARIN

DISCUSSIONS DE QUARTIER



+ DYNAMIQUES, + LUDIQUES, + CONVIVIALES !

CHILLY-NORD : JEUDI 6 OCTOBRE 2022 À 18H00 À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHÂTEAU

CHILLY-SUD : SAMEDI 8 OCTOBRE 2022 À 9H30, À L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

CHILLY-CENTRE : MERCREDI 12 OCTOBRE 2022 À 18H00,

À L'ACCUEIL DE LOISIRS LE PETIT PRINCE

INFOS : DEMO.LOCALE@VILLE-CHILLY-MAZARIN.FR

